En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 27 DECEMBRE 1944 — No 6

Nouvelles de L'Association

Journée de l'Association

La paroisse de Guy nous a encore envoyé cinq piastres, ce qui porte le résultat de sa Journée de l'Association à quarante piastres. Nous remercions nos compatriotes de Guy pour leur généreux effort pour aider notre travail national.

Ecoles

Le jeudi, 21 décembre, le R.P. J. Fortier, S.J., distribuait les prix du Concours de Français aux élèves du Couvent de l'Assomption d'Edmonton.

A l'école St-Vincent, les élèves ont fait une belle **entreprise** sur le **Rosaire**.

L'Avant-Garde Belhumeur, de l'école Donnelly, a tenu son quatorzième congrès annuel. Quatorze ans de travail constant pour développer chez les enfants de Donnelly l'esprit catholique et français! et avec quel succès! Nos félicitations.

Le 22 décembre, les grandes élèves du Couvent de l'Assomption d'Edmonton avait **l'heure patriotique**, selon leur coutume.

A l'école Grandin d'Edmonton, nous saluons la publication du **Réveil**, rédigé entièrement en français. On ne saurait trop insister sur l'importance de ces publications écolières. Quelques-unes sont rédigées exclusivement en français, comme **le Réveil de Grandin, l'Echo de Fort Kent, le Réveil** de St-Paul. D'autres sont bilingues; dans ces dernières, il est désirable que la part du français soit considérable: ces revues scolaires sont un excellent moyen d'augmenter dans nos écoles l'influence française.

Radio

M. le Dr Beauchemin a présidé récemment, à Edmonton, une assemblée du Comité de la Radio de l'A.C.F.A.

Terres

A Falher, M. Alb. Boutin est déménagé sur une terre de M. Martial Lauzon et M. Th. Roby s'établit sur l'ancienne propriété de M. L. Gauthier. A Guy, un nouveau colon venu de l'Est, M. E. Larivière, vient de s'installer.

Coopération et artisanat

A La Corey, on a organisé une autre coopérative, celle de l'achat des animaux.

A Fort Kent, réunion du cercle des fermières. A Beaumont, le tissage est à l'honneur.

* * *

A tous les membres et à tous les amis de notre Associatiaon, nous souhaitons une bonne et heureuse année.

Le secrétaire.



Souhaits des animaux

Ce matin, premier de l'An Nouveau,
J'ai entendu les animaux
Se faire des souhaits sincères,
En se parlant à leur manière.

* * *

Cocorico, cocorico!
Le coq se plante sur ses ergots.
Aux locataires du poulailler,
Il souhaite une bonne année!

* * *

Bêêêê. . . . bêêêê. . .
Le mouton fait ses souhaits:
"Laissez-vous pas, chers animaux,
Toujours manger la laine sur le dos".

* * *

Miâou. . . Miâou. . .
Entendez-vous le gros matou?
A la chatte de la Sophronie,
Il souhaite longue vie.

* * *

C'est ainsi, chez tous les animaux;
On fait des voeux pour l'An Nouveau:
Chiens, chats, coqs, moutons, goffeurs,
Se souhaitent bien du bonheur.

* * *

Ils ne sont pas tous de la même race,
Mais ont le coeur à la bonne place.
Quand ils souhaitent du bonheur,
Ce qu'ils disent, ils l'ont dans le coeur.

* * *

Le jour de l'An dans les étables,
Voyez comme les bêtes sont aimables.
Ils vous parlent sans plus de façon,
Comme s'ils étaient de la maison.

* * *

Bonne, heureuse année! disent-ils,
Vous regardant d'un oeil tranquille.
C'est aussi le voeu de bonheur,
De votre vieil ami, le goffeur.

Le Goffeur.

M. B.-K. Sandwell traite du sens national et des conditions de l'unité caadienne

M. B.-K. Sandwell, rédacteur du Saturday Night, donnait il y a quelque temps à Edmonton, une causerie sur l'unité canadienne. Les journaux quotidiens anglais de la ville ne lui ont pas fait une grande publicité. Par l'entremise de l'un des nôtres nous avons pu nous procurer le texte original, dont nous reproduisons ici la traduction.

"Le Dominion du Canada est déjà avancé dans sa soixante-dix-huitième année. Cela veut dire qu'il a bel et bien commencé, comme nation, le dernier quart de son premier siècle d'existence. Si nous considérons sa liberté et ses pouvoirs constitutionnels, il s'est peut-être plus développé que ses fondateurs ne l'avaient rêvé au moment de la Confédération. Mais au point de vue du sens de la nationalité, de la réalisation d'un but commun, de la cohésion, il est certainement resté en deçà de leurs espérances. Il existe plusieurs conceptions et idéaux différents parmi les Canadiens au sujet, par exemple, de la cause que le Canada devrait soutenir et du genre de nation qu'il devrait être. Les tenants de ces conceptions et de ces idéaux différents ont peu de tolérance les uns pour les autres et ils ne sont guères disposés à des concessions mutuelles. Ils ne sont pas profondément convaincus du besoin pressant d'une conception unique, non pas étroite et rigide, de ce que le Canada doit être et au service de laquelle tous les Canadiens donneraient leur appui et leur loyauté."

M. Sandwell rappelle d'abord l'origine de l'unité canadienne. Elle s'est réalisée en 1867 pour parer à l'éventualité d'un danger. Aux Etats-Unis, plusieurs pensaient que le drapeau de la République une et indivisible, après avoir été maintenu dans les Etats du Sud, pourrait bien flotter aussi sur les colonies britanniques du Nord. C'est en unissant leurs forces et en prenant effectivement possession de tout le territoire qui leur appartenait légalement, que ces colonies ont écarté une menace qui n'existe plus aujourd'hui. Il en résulte que le Canada ne court maintenant de dangers que ceux qu'il a en commun avec les Etats-Unis et le Commonwealth britannique.

"Aucun danger, continue M. Sandwell, ne se dresse d'abord et spécifiquement contre le Canada seul. Et cette absence de danger propre a eu pour effet de retarder beaucoup le développement de l'unité nationale. Il est plus facile d'unir des hommes contre quelque chose que pour quelque chose. Nous, Canadiens d'aujourd'hui, nous n'avons pas la perspective de devoir nous défendre nous-mêmes et par nous-mêmes contre qui que ce soit. Toute notre défense est maintenant, par sa structure, continentale. Nous prenons pour acquis que les ennemis des Etats-Unis sont nos ennemis et vice versa; qu'il n'est pas concevable que le Canada et les Etats-Unis puissent devenir des ennemis dressés l'un contre l'autre. Je ne conteste ni ne déplore cette supposition. Je pense qu'elle est vraie, et il est excellent qu'elle le soit. Je signale seulement qu'elle n'est pas favorable à l'existence d'un sens très fort de la nationalité et de la mutuelle dépendance des différentes parties de la nation. Mais le sens de la nationalité qui tient à un constant danger de guerre et à une menace continuelle d'un ennemi possible n'est pas de la meilleure espèce, quand bien même il serait de la plus forte."

"Même nos relations avec le Commonwealth britannique contribue à diminuer notre sens d'une nationalité simplement canadienne. Diverses personnes ont mené dernièrement dans les colonnes de mon journal (The Saturday Night) une controverse sur le droit d'une province canadienne à se séparer du Dominion. La plupart de mes correspondants ont semblé soutenir, — ce qui me parait étrange, que leur propre province a parfaitement droit à une telle sécession, mais non pas la province de Québec. Il serait certainement difficile de dire à la province de Québec, si la grande majorité de sa population avait à exprimer un tel désir, qu'il lui est défendu de laisser la Confédération, tout en restant dans le Commonwealth britannique comme une nation distincte avec le status de Dominion. Est-ce qu'une partie du Commonwealth peut user de la force contre une autre partie qui désire simplement changer ses relations avec une nation de ce Commonwealth, sans cesser pourtant d'en faire partie? D'autre part, les relations qui lient entre eux les membres du Commonwealth sont si obscures si nous admettons que Québec a le droit de se séparer du reste du Canada, nous devons lui accorder le même droit qu'à l'Eire de rester neutre dans les guerres du Commonwealth et du Canada. C'est une position qui serait évidemment très gênante en certaines circonstances."

"La vérité est que la plupart d'entre nous ont un sentiment vague d'une sorte de souveraineté supérieure dont est investi l'Empire britannique et le Commonwealth, souveraineté qui, au point de vue constitutionnel, n'existe plus actuellement. Nous avons, constitutionnellement, une souveraineté propre et distincte de celle de chaque autre partie du Commonwealth. Mais nous n'avons pas développé le sentiment d'une loyauté propre et distincte envers cette souveraineté."

M. Sandwell fait remarquer ensuite que l'existence même de la souveraineté canadienne reste obscure dans nos esprits. Cela provient de trois choses: l'Empire avec ses symboles sentimentaux de la couronne et du drapeau; l'unité économique et sociale du continent nord-américain qui doit, comme un tout, défendre sa manière de vivre contre des ennemis tels que les Allemands et les Japonais; les provinces avec leurs pouvoirs souverains, bien que limités, leur droit probable à la sécession et, pour l'Ontario et le Québec, leur étendue, leurs richesses et leur population. Beaucoup trop parmi nous se sentent sujets ou citoyens de l'Ontario ou de la Saskatchewan plutôt que du Canada. Quant à la province de Québec, une autre raison est à la base de cette attitude. Ce sont ses droits et ses privilèges que les Québecois estiment hautement et qu'ils ne trouvent pas dans les autres parties du Canada.

Pour toutes ces raisons nous n'avons pas développé en nous le sens national dans la mesure rêvée par les Pères de la Confédération.

M. Sandwell note ensuite qu'il y a progrès en ce qui concerne l'intérêt des Canadiens au bien-être de leurs concitoyens de tout le Canada. Ce sens de la solidarité a été éveillée, pour une part, par l'enquête Sirois, et par les années de dépression.

Un des grands obstacles à l'unité nationale, c'est "l'étendue du Canada et le nombre relativement petit des Canadiens qui peuvent voyager assez pour apprendre ce que sont réellement leurs concitoyens des autres provinces. Le

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

M. Albert Limoges, La Corey, Alta.

Mme Ad. Brien, Girouxville, Alta.

M. A. Hébert, St-Albert, Alta.

M. Albert Mailhot, Valleyfield, P. Q.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

La Cité du Vatican en prières

Cité du Vatican. — Une solennelle procession de pénitence, à la tête de laquelle avait voulu prendre place le Souverain pontife, a parcouru, dimanche après-midi, la place de Saint-Pierre devant une foule de 45,000 personnes. On remarquait parmi celles-ci un bon nombre de militaires alliés, officiers et soldats. C'était la première fois que le pape se faisait voir officiellement sur cette place depuis le mois d'avril 1943, alors que les Allemands occupaient encore Rome.

La procession a terminé huit jours de cérémonies spéciales, de prières ordonnées par le pape pour demander à Dieu d'endiguer l'alarmante vague d'immoralité qui déferle sur Rome.

La cérémonie a duré deux heures. C'était la première fois que les militaires alliés avaient l'occasion de voir une des plus majestueuses et des plus magnifiques cérémonies qui se célèbrent dans la cité du Vatican.

Trois des reliques les plus précieuses que possède l'Eglise catholique ont été portées dans la procession. Ce sont: un fragment de la vraie Croix, un fragment de la lance qui a percé le côté de Jésus sur le Calvaire, enfin le voile de sainte Véronique.



Sa Sainteté Pie XII a adressé, à l'occasion de Noël, un message de paix au monde entier.

OBSERVATOIRE

A qui la faute?

Nos compatriotes de langue anglaise ne sont pas contents de certaines nouvelles colportées par des journaux et des magazines américains et qui font mal juger du Canada. Hier encore, **l'Edmonton Journal** prenait tour à tour des airs de mépris et d'indignation pour dénoncer l'ignorance de deux feuilles américaines au sujet de choses canadiennes. Il terminait son article en soulignant la nécessité d'éviter, dans toute la mesure possible, tout ce qui serait de nature à gâter les bonnes relations entre les deux pays. Nous souscrivons à ses sentiments et à sa mise en garde.

On se souvient comment, voici une quinzaine de jours, plusieurs journaux anglo-canadiens ont protesté contre les propos d'un membre du Congrès américain, Leon Gavin, qui avait parlé d'une façon peu obligeante de l'offort de guerre du Canada, colonie de l'empire britannique. Evidemmnt, le "congressman" qui retardait de plusieurs années, n'avait pas volé les sévères reproches qu'on lui a adressés sans ménagement.

Nous comprenons l'indignation de nos compatriotes devant de grossières ignorances, indignes de journalistes ou d'orateurs qui prétendent renseigner le public. Mais avant de pousser de hauts cris, ils feraient peut-être bien d'examiner un peu leur conscience et de se demander s'ils ne sont pas responsables, pour une part du moins, des fâcheuses nouvelles qu'on débite sur notre compte dans la république voisine. Bien souvent, pour mal instruire leurs lecteurs de notre situation politique ou de nos problèmes ethniques, les journalistes de là-bas n'auront pas besoin de se mettre en mal d'inventions bizarres. Il leur suffira de lire certains éditoriaux de notre presse anglo-canadienne et d'en reproduire l'esprit et les idées.

Cette presse s'indigne aujourd'hui qu'un membre du Congrès prenne le Canada pour une colonie. Mais lorsque notre gouvernement pose des actes de colonialisme, par exemple le don de milliards à l'Angleterre, elle approuve de tout coeur et chante ses sentiments de loyalisme à la mère-patrie.

Cette presse se scandalise de l'ignorance de certains journalistes américains au sujet de notre effort de guerre. Mais lorsque notre gouvernement dépassait dans ce domaine les capacités réelles du pays, elle trouvait qu'il ne faisait presque rien et l'accusait de crainte et de tiédeur.

Quant à nos problèmes ethniques, la même presse ne cesse de les embrouiller à plaisir, de les fausser et de conter sur les Canadiens français les pires ignorances et les plus fanatiques préjugés. Un américain, M. Edward B. Ham, faisait remarquer l'automne dernier, dans un article que nous avons reproduit ici, que "le Canada anglais n'a pas manqué d'encourager partout aux Etats-Unis une forte propagande francophobe".

A qui la faute alors si certains Américains se montrent si mal renseignés sur nos problèmes canadiens? Que les Messieurs de **l'Edmonton Journal** et des journaux semblables cessent d'abord de mentir ou de fausser les faits; ils pourront après s'indigner de bon coeur. Certains articles de la presse américaine ne sont que les échos trop fidèles de leur propre voix.

S. P.

Bombe trouvée près d'une résidence

Seattle, Washington. — La patrouille de l'Etat de Washington a rapporté la découverte, près d'une maison de cette ville, d'une bombe de 20 livres, portant l'inscription C.A.R.C. La police croit que cette bombe est "bien vivante".

Ambassadeur qui va nous quitter

Ottawa. — Le baron Robert Silvercruys, ambassadeur de Belgique au Canada, vient d'être nommé ambassadeur aux Etats-Unis. Il a déclaré qu'il continuera de garder les Canadiens en très haute estime.

Politique franche

Washington. — On s'attend à ce que Nelson Rockefeller, nouvel assistant du secrétaire d'Etat, applique une politique de franchise dans ses relations avec tous les pays de l'Amérique latine.

Voeux du Lt-Colonel J.-H. Tremblay

M. le Rédacteur:

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre à mes nombreux amis albertains par l'intermédiaire de votre journal, mes meilleurs souhaits de **"Bonne et Heureuse Année"**.

Je profite de cette occasion, pour remercier bien sincèrement, tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre ont contribué, dans le passé à mes succès dans la vie publique, et leur exprimer ma gratitude.

Je remercie aussi La Survivance, d'avoir bien voulu publier annuellement, mes souhaits à mes amis, depuis que je suis en service outremer.

Bien à vous,

J.-H. Tremblay, Lt-Col.

Dans son message de Noël, le Pape rappelle à tous leurs devoirs

Les conditions qui doivent exister pour et des conditions de l'unité canadienne

A l'occasion de Noël, Sa Sainteté le pape Pie XII a adressé une allocution au Collège des Cardinaux et un message radiophonique au monde entier. Nous en donnons ici le résumé qui a été transmis par la Presse associée.

Dans son allocution aux cardinaux, le pape a parlé de l'ennemi du Christ et de son Eglise qui essaie de se transformer en ange de lumière, qui emploie les mots de liberté, d'indépendance et de démocratie pour tromper la vigilance des fidèles. Il n'a pas désigné nommément cet ennemi. En prévenant les cardinaux que le trouble se répandrait largement après la guerre, il a déclaré que le présent conflit a apporté aux masses une agitation insatiable et une frénésie de nouveauté, mais aussi un grand désir de réforme. La guerre, a-t-il ajouté, aura changé les hommes aussi bien que les frontières.

Dans son message à l'univers, le pape a approuvé le projet des Alliés d'établir une forte organisation pour prévenir toute agression, mais il a averti aussi qu'on ne devrait pas imposer un fardeau perpétuel aux nations vaincues, si l'on veut une paix durable. Les gouvernements et les peuples responsables de la guerre doivent être punis, mais on doit leur permettre de faire partie, en temps opportun, de la société des nations. Leur refuser un tel espoir, ce serait le contraire d'une sagesse prévoyante; ce serait prendre la grave responsibilité d'empêcher la liquidation de toutes les désastreuses conséquences du présent conflit.

Le pape a montré que l'unité des nations et de la grande famille des peuples doit être reconnue comme la base de la paix future. Elle est absolument nécessaire pour réformer le monde et garantir la paix. Mais chaque nation doit conserver un droit égal à sa souveraineté dans le cadre des relations internationales. C'est de cette manière que l'esprit d'une saine démocratie pourra se faire sentir partout dans le vaste champ épineux des relations entre les peuples.

Le pape a parlé de la démocratie, basée et sur les obligations et sur les droits des individus, comme de la meilleure forme de gouvernement; mais il a rappelé que la démocratie peut exister sous un régime monarchique aussi bien que sous un régime républicain. Il a dénoncé de nouveau l'absolutisme de l'Etat.

En louant la démocratie, le pape a fait remarquer que les masses sont un jouet facile entre les mains des hommes qui exploitent leurs instincts et leurs sentiments, prêts à suivre aujourd'hui un drapeau, demain un autre. Il a ajouté que de tels hommes sont les principaux ennemis de la vraie démocratie et de ses idéaux de liberté et d'égalité.

A la fin de son message, le pape a remercié plusieurs pays, entre autres le Canada et les Etats-Unis, pour avoir répondu à ses appels en faveur des victimes de la guerre.

L'envoyé spécial du président Roosevelt veut arracher l'Italie au communisme

Rome. — Myron Taylor, envoyé spécial du président Roosevelt auprès du Vatican, a pressé le peuple américain d'ouvrir sa bourse en faveur du peuple italien pour l'arracher au communisme que les Etats-Unis ne veulent pas voir s'établir en Italie.

Taylor a fait un plaidoyer dramatique. Il veut que l'on fournisse des secours à l'Italie et condamna les prétentions de ceux qui soutiennent que "les Italiens sont des ennemis défaits et qu'ils doivent payer à la limite".

L'envoyé spécial de Roosevelt auprès du Saint-Père parlait à un diner présidé par le brigadier général Thoburn Brown, commandant allié dans le secteur de Rome.

Quand il eut fini de lire son texte M. Taylor eut un vif échange de mots avec le "congressman" Paul Kilday, du Texas, que venait d'exprimer son ressentiment à l'endroit de l'Italie. Comme on lui demandait quelle sorte d'aide il voulait, l'envoyé de Roosevelt dit qu'il ne voulait pas de crédits du Congrès, mais qu'il désirait l'autorisation d'obtenir à un prélèvement de fonds aux Etats-Unis sur une base volontaire, un organisme semblable à ceux que l'on a mis sur pied pour aider les nations alliées. Kilday fit remarquer à ce stage de la discussion que les Italiens, même s'ils sont nos alliés aujourd'hui, ont été nos ennemis et qu'ils devraient souffrir pour leurs péchés de guerre. Kilday en faisait une question de principe. "Ils devraient comprendre que leurs péchés ne peuvent pas leur être pardonnés aussi facilement", ajouta-t-il.

M. Taylor se leva pour rabrouer ce membre du Congrès. Il dit que déjà les Italiens ont "terriblement souffert" et que si les Alliés n'interviennent pas pour adoucir leurs souffrances, c'est l'un des meilleurs moyens pour jeter l'Italie dans le communisme. Et cela irait à l'encontre des vues des Etats-Unis. Le représentant de Roosevelt ajouta que la manière d'agir préconisée par le "congressman" du Texas implanterait dans l'âme des vaincus un sentiment de haine et un désir de vengeance.

Comment maintenir la Confédération

L'honorable Onésime Gagnon, trésorier de la province de Québec, a dit devant la Montreal Bond Traders' Association que le Canada pourra connaître la paix et la sécurité si les hommes publics ont à coeur le maintien de l'oeuvre des Pères de la Confédération et le respect des engagements pris en 1867. Il a décrit ce que les Canadiens français attendent de la Confédération. "Ce pacte, dit-il, est un pacte de coopération entre deux grandes races". La majorité ne doit pas profiter de sa force numérique aux dépens de la minorité. Les Canadiens français croient au maintien du pacte de la Confédération non seulement pour protéger leur entité ethnique et satisfaire leurs légitimes aspirations, mais ils croient de plus que les autres races ont intérêt à coopérer avec eux. Lorsque tous auront compris les bienfaits de cette coopération, on aura résolu au Canada le problème de la sécurité. Pour cela, il faudra entendre partout au Canada, à Toronto, à Ottawa, d'Halifax à Vancouver, la parole mémorable de sir John Macdonald: "Il n'y a pas de race supérieure dans ce pays". Cette parole mémorable devra devenir une réalité vivante, une réalité capable d'inspirer toute la période d'après-guerre.

Danse interdite dans Paris

Paris. — La danse a été interdite dans Paris, par un ordre de police qui dit que "la danse a un mauvais effet sur le moral public, alors que 3,000,000 de Français sont encore prisonniers de guerre en Allemagne et que des milliers d'autres succombent sur le champ de bataille.

185,000,000 de la G.-B. à la Grèce

Londres. — Le chancelier de l'Echiquier, sir John Anderson, a dit aux Communes que la Grande-Bretagne a prêté, au cours de la guerre, $185,000,000 au gouvernement grec en plus des $71,000,000 de prêts en marchandises.

Partage des terres en Pologne

Moscou. — On rapporte que plus de 53,000 paysans polonais de la province polonaise de Lublin se diviseront les domaines de 683 anciens grands propriétaires terriens.

Cette nouvelle fut annoncée lors du premiers congrès des paysans, tenu à Lublin, par Edward Bertold, assistant-gérant de la section agricole du comité polonais de la libération nationale.

Conspiration contre l'Etat

New-York. — Un jury spécial doit juger la firme Carl L. Norden Inc., manufacturière d'appareils de visée pour les bombes, ainsi que quatre individus accusés de conspiration dans le but de ralentir la production vitale de guerre.

La fin des lois antireligieuses

Les fameuses lois antireligieuses de France, déjà rappelées par le gouvernement du maréchal Pétain à Vichy en 1941, ont définitivement pris fin avec l'acceptation par le nouveau gouvernement français de la décision de Vichy en la matière, écrit le correspondant à Paris de **l'Universe.**

La déclaration du gouvernement de Gaulle annulant toute la législation de Vichy et restaurant les lois de la Troisième République admet ceci comme l'une des rares exceptions.

Ces lois, imposées en France par les anticléricaux au début du siècle, interdisaient la formation d'associations religieuses ou de congrégations et l'existence d'écoles dirigées par des membres d'ordres religieux. Elles n'avaient pas été appliquées depuis la dernière guerre, mais demeuraient toujours dans le code et auraient pu être utilisées encore si un nouveau gouvernement anticlérical avait pris le pouvoir en France.

Parmi les autres lois de Vichy qu'on a aussi gardées se trouvent les lois améliorant les conditions matérielles et morales de la vie de famille, celle créant un représentant familial dans les conseils de l'Etat et celle visant à réduire le nombre des divorces et des séparations.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI, LE 27 DECEMBRE, 1944

Nos souhaits

Parmi les touchantes coutumes que nous ont laissées nos ancêtres, l'une des mieux conservées est sans contredit celle des souhaits du premier de l'an. Au sein du foyer, c'est à qui serait le premier à offrir ses voeux; les enfants se courbent sous la main bénissante du père; entre voisins, sur la rue, ou à la porte de l'église, ce sont de chaudes poignées de mains, et la traditionnelle formule: Bonne et heureuse année, et le Paradis à la fin de vos jours.

Nous voulons nous aussi profiter de cette circonstance pour offrir, à tous, nos meilleurs voeux. Ces souhaits, nous les adressons d'abord à la grande famille canadienne-française de l'Alberta. Puissons-nous conserver toujours la foi des aïeux, l'attachement à nos traditions, à notre langue, à tout ce qui, dans le passé, a rendu notre peuple vigoureux et fort. Montrons d'autant plus d'attachement pour ces trésors que l'on cherche, en certains milieux, à nous en priver, à nous les ravir.

Nos souhaits, nous voulons les adresser d'une façon plus particulière, à tous ceux qui nous touchent de près. A nos abonnés qui nous sont restés fidèles; à nos correspondants, dont le dévouement nous a été un appui si précieux; à nos annonceurs, nos bienfaiteurs, nos amis de toutes catégories qui nous ont généreusement soutenus.

Puisse la nouvelle année nous apporter la paix si ardemment désirée par tous. Puisse le soleil de la joie luire à nouveau sur le monde, au sein de nos foyers, et dans l'intimité de tous les coeurs. Cette paix que nous vous souhaitons c'est celle que le Christ est venu apporter sur la terre: "Paix aux hommes de bonne volonté".

Nous ne trouvons point de meilleure formule pour exprimer ces souhaits que celle que nous ont transmis nos ancêtres: Bonne, heureuse et sainte année, et le Paradis à la fin de vos jours.

En lisant les journaux

Nos traditions

TERRE DE CHEZ-NOUS. — Quand un peuple laisse tomber ses plus belles traditions, ses caractéristiques propres sont du coup largement diminuées. Chez nous, la période des fêtes s'accompagne d'une série de coutumes profondément chrétiennes. Noël est avant une fête religieuse. C'est l'Enfant-Jésus qui récompense par des présents les enfants sages. Le Père Noël, cette vieille niaiserip? "Connais pas". Pour tous, il doit y avoir de la joie, pour les pauvres comme pour les riches. Alors, on court la guignolée. C'est la charité des réjouissances. Toute la paroisse doit être heureuse au Jour de l'An. Les réunions de famille, complètes et gaies, sont à conserver. La bénédiction paternelle, fondée à la fois sur le quatrième commandement et sur l'autorité familiale, grandis ceux qui la donnent et ceux qui la reçoivent. Gardons précieusement toutes ces traditions. Elles ne sont pas des reliques du passé; elles sont la marque d'un peuple vivant et fier qui a échappé par miracle à la standardisation américaine.

Elle n'existe pas !

LE DEVOIR. — Avons-nous assez entendu parler de cette fameuse, de cette incomparable Charte de l'Atlantique?

Et beaucoup n'ont-ils pas encore, dans un coin de leur mémoire, le souvenir des dépêches et des articles où l'on proclamait que cette Charte marquerait dans l'histoire du monde une grande, une inoubliable date?

Or, tout de même, il paraît que cette Charte n'existe point! C'est tout simple: elle n'existe point.

Et c'est un non moindre personnage que le président Roosevelt, l'un des auteurs présumés de la fameuse pièce, qui nous en avertit.

Hier, à Washington, dans sa première conférence de presse, au retour de récentes vacances en Georgie, M. Roosevelt s'est expliqué là-dessus d'une façon fort intéressante.

Nous empruntons à une dépêche de la **British United Press**, traduction de **Montréal-Matin**, la substance de ses déclarations (le compte rendu de l'**Associated Press** confirme du reste ce texte):

Washington, 19 (BUP) — A la grande surprise d'un nombre considérable de gens, le président Roosevelt a révélé aujourd'hui qu'il n'existe aucun document officiel portant le titre de Charte de l'Atlantique.

Ce que lui-même et le premier ministre Winston Churchill firent lors de leur réunion historique sur l'Atlantique, en août 1941, explique M. Roosevelt, fut d'écrire un tas de choses sur plusieurs feuilles de papier. Le résultat fut une déclaration conjointe en huit points, qui fut radiodiffusée à Washington et à Londres, comme une déclaration de presse et qui plus tard fut désignée sous le nom de Charte de l'Atlantique.

Ni lui-même, ni Churchill — personne — n'a jamais signé formellement une Charte de l'Atlantique, dit-il. Et, dans le sens d'un document officiel, tel que la déclaration d'indépendance américaine, il n'existe acune copie de la Charte, dit-il.

Et voilà à quoi se réduit l'énorme, l'immense **battage** d'hier.

L'homme d'abord

LA TERRE DE CHEZ NOUS. — La coopération n'est pas un épouvantail pour les corneilles. Ce n'est pas une formule de combat qui vise à écraser tous les concurrents. Elle a des ambitions plus modestes que certains capitalistes accapareurs. En coopération, on met l'homme au premier plan; le capital vient ensuite. Dans une foule de cas, les cultivateurs sont exploités par une nuée d'intermédiaires qui leur enlèvent le plus clair de leurs profits. Ainsi, dans la vente des animaux, il est souvent plus payant d'être commerçant que producteur. Le cercle de Stornoway s'en rend bien compte. Le sujet à l'étude à l'une de ses dernières assemblées portait précisément sur la vente des animaux en coopération. Cet automne, un groupe de cultivateurs de la paroisse s'est organisé pour la vente des agneaux directement sur le marché. L'expérience a été un succès. Une organisation de ce genre existe au Lac-Mégantic. On en a fait également un succès. Ce succès de vente des animaux en coopération est encore trop peu répandu dans notre province. Il n'y a pas de raison pour qu'il ne devienne pas la règle générale.

B. B.

Les Etats-Unis et la politique internationale

LE DROIT. — Les Etats-Unis ont été un facteur important dans la guerre de 1914-18. Mais, après la signature de la paix, ils n'ont pas tiré tout le parti qu'ils auraient pu de leur effort de guerre. Ils n'entendent pas répéter, à la fin de cette guerre-ci, la même erreur. Sans les Etats-Unis, les Alliés auraient vraisemblablement perdu cette guerre. L'Empire britannique, à lui seul, était incapable de la gagner. Washington n'entend pas avoir gagné la guerre, pour se désintéresser ensuite de la politique internationale. Voilà ce qui surprend les Anglais. Mais l'attitude des Etats-Unis est tout à fait légitime.

ARGUS.

Une guerre d'influences

L'ACTION CATHOLIQUE. — Dans un article récent, le journal de l'armée américaine en Europe déclare catégoriquement que si la victoire sur l'Allemagne n'a pu être remportée avant le 7 décembre 1944, ainsi que l'espéraient l'état-major américain, c'est parce que la Russie, d'une part, et la Grande-Bretagne, d'autre part, ont été plus préoccupées d'assurer leur emprise politique sur certains pays du sud et du sud-est de l'Europe que de fournir le maximum de leur puissance militaire contre l'ennemi commun. En d'autres termes, pour étendre leur sphère d'influence, ces deux pays ont préféré s'attarder dans les Balkans et en Italie. Moscou pour y viser Constantinople, Londres pour mieux protéger ses lignes de communications de la Méditerranée. Les Russes veulent le plus possible d'influence balkanique. Les Anglais ne veulent leur en laisser le moins possible.

C.-H. Dagneau.

Contre les préjugés

L'EVENEMENT-JOURNAL. — Les préjugés ne sont point une nouveauté de notre époque; ce n'est pas d'aujourd'hui que les gens formulent des opinions sans se préoccuper des faits spécifiques, sans se soucier de se renseigner: de tout temps, il s'est trouvé des personnes qui ont porté des jugements sur une situation sans en connaître le premier mot, sur tel groupe de race, de nation, de religion qu'ils ignoraient tout à fait. Les préjugés n'ont guère disparu de notre siècle; ils fleurissent sur notre continent et s'épanouissent en maintes provinces de notre pays. Les combattre, y mettre fin, c'est rendre justice à des millions de citoyens. Un professeur d'anthropologie au Queen's College de New-York s'est entrepris de leur mener une guerre sans merci: il constate qu'il a fort à faire, car les préjugés de race, de religion et de couleur sont fort ancrés sur notre continent. Les Nègres, les Juifs, les Chinois, les Irlandais sont dénigrés à souhait aux Etats-Unis; au Canada, ce sont les Canadiens français. Et pourquoi? se demande le docte professeur; parce que les citoyens qui composent la majorité de la population n'entretiennent aucun contact avec ces groupes minoritaires et ne les connaissent à peine; comment, alors, peuvent-ils les apprécier! On se contente de notions superficielles sur leur compte, afin de pouvoir plus aisément les condamner arbitrairement en bloc. La campagne que le professeur vient d'amorcer repose sur trois moyens qu'il juge efficaces le premier, avoir le courage de reconnaître les préjugés que nous avons, les examiner soigneusement et admettre que les propager est une chose contraire au véritable sens de la démocratie; le deuxième, ne poser aucun acte sous l'influence d'opinions préconçues, même si l'on est tenté de le faire; le troisième, réclamer que les préjugés soient enrayés par de justes lois et par l'intervention de l'Etat. Qu'en pensent nos bons amis de l'Ontario, qui nous accablent de leurs aménités par le temps qui court!

Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini.

Bonald.

Louis Riel et les événements de la Rivière-Rouge en 1869-70

Texte d'une conférence prononcée à Montréal, voici une quinzaine de jours, par M. le chanoine Lionel Groulx.

J'imagine assez volontiers, dans un recul lointain — un ou deux mille ans d'ici, alors que pourra s'écrire l'histoire impartiale — un volume avec ce titre: **la Naissance du Manitoba**, orné, à son frontispice, de la silhouete d'un jeune homme de vingt-cinq ans, robuste, haute prestance, bouche éloquente, oeil brûlant, magnétique. Et ce serait Louis Riel.

I

Quel destin pathétique nous y serait révélé, l'un des plus passionnants de l'Histoire canadienne! Le jour même où, poursuivi par les soldats de Wolseley, il montait à cheval pour commencer sa vie de fugitif, Riel aurait dit à Mgr Taché: "Ma mission est finie!" Chargé de mission! Ce jeune homme avait reçu, semble-t-il, le sacre providentiel. Sa mission, il finirait par y croire, plus tard, jusqu'à l'hallucination. Le flot des immigrants commençait à battre les portes de l'Ouest. Le Canada venait d'acquérir les territoires. Essayons de nous rendre compte des répercussions de l'événement, dans le petit pays un peu somnolent de la Rivière-Rouge, si loin de la capitale canadienne, en bordure de l'immensité occidentale. Régime patriarcal de la Compagnie de la Baie d'Hudson, paysannerie de moeurs primitives, solitude des prairies, horizons restés vierges depuis des millénaires, tout menaçait de se transformer pour ouvrir un empire à l'activité trépidante de l'homme moderne. Par ses bouleversements prévus, par ses incertitudes formidables, l'avenir prenait l'aspect d'une Révolution. Un monde prenait fin aux lieux où nous sommes. Quel esprit apporterait le nouveau venu? Quel respect du passé, de l'ancien occupant, jusqu'alors seul roi des prairies? Que lui laisserait-on de la terre des aïeux, et de ce qui lui était plus cher que sa terre: ses traditions nationales et religieuses? Le jeune Métis de Saint-Vital, toute la suite de son histoire l'allait démontrer, possédait une âme à larges antennes, une de ces âmes de chefs, incarnation de leur race, dont le lourd privilège est de prévoir, de penser, de sentir et surtout de souffrir pour les leurs. Sa première réaction fut de s'insurger intérieurement contre un marché politique qui semblait impliquer, dans la vente et l'achat d'un territoire, la vente et l'achat d'une population. Sa petite nation métisse, une presse la représente alors, en termes gracieux, comme un "troupeau de buffles". Ces "buffles" ont le mauvais goût de se dire qu'ils n'ont pas été conquis par les armes et qu'on ne troque pas un peuple comme on troque une marchandise. Où donc le gouvernement de Londres et celui d'Assiniboia auraient-ils pris le droit de les livrer, et celui d'Ottawa le droit de les acheter sans condition, sans même les consulter? Ainsi raisonne-t-on, à la Rivière-Rouge, au printemps de 1869. . . Le soulèvement des Métis pourra s'appuyer sur la menace de spoliation non imaginaire qui planait sur leurs propriétés. Il n'en est pas où ils aient mis plus de détermination. Et voilà pour un troupeau de bisons, une attitude qui ressemble singulièrement à une attitude de grands civilisés.

La première réaction de Riel et des siens en entraina logiquement une autre: l'établissement d'un pouvoir pour l'efficace protection de leurs droits. Riel assuma le grand risque. Il s'asuma par les voies légitimes. Il s'en rapporta aux coutumes antiques de son peuple, au moment des alertes ou des guerres contre les sauvages. Et cette autre alerte ou nécessité de salut public, Riel n'eut pas à l'inventer. Sans perdre de temps, il lui fallait parer à l'impuissance du gouvernement de la Baie d'Hudson pratiquement tombé en quenouille, empêcher par conséquent le pays d'être livré à l'anarchie. Il lui fallait parer au pillage des terres de ses frères, s'opposer aux tentatives criminelles d'agents du gouvernement encore étranger d'Ottawa, qui, déjà en sous main, fomentaient et préparaient la guerre, "pour leur propre compte", "sans autorité légale", dira Cartier. Des complots allaient s'ourdir, pour soulever Métis anglais contre Métis français et pour engager même les tribus sauvages dans ce qui devait être une "lutte à mort".

Disons-le en passant: encore que d'aucuns y aient vu un régime militaire, rien de plus démocratique que le gouvernement institué sur les bords de la Rivière-Rouge, à l'automne de 1869, gouvernement issu du peuple et qui se tient tout près du peuple, qui l'admet à délibérer, et qui sera solennellement confirmé dans ses pouvoirs par le vote unanime d'une convention de quarante délégués élus par l'assemblée de la nation. Au reste, la légitimité de ce pouvoir n'a jamais été sérieusement contestée. Il ne se dresse contre aucune autorité existante. Il ne bouscule rien; on peut même dire qu'ils ne se substitue à rien. Au sentiment de Cartier, dès après la proclamation de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, "il n'existait guère d'autorité ou gouvernement local (à la Rivière-Rouge), que la volonté et la détermination des colons eux-mêmes". Encore au sentiment de Cartier qui l'a écrit au gouvernement impérial, aucun sentiment d'opposition "n'a existé, (au Nord-Ouest) en aucun temps, avant ou pendant les troubles, contre le pouvoir souverain de la Reine, ni même contre l'administration politique de la Baie d'Hudson. Le gouvernement de Riel ne s'oppose qu'à l'établissement de l'autorité canadienne, dans les Territoires. Encore ne prétend-il le faire que de façon temporaire. Son seul titre de "gouvernement provisoire" dit assez le simple rôle de transition qu'il s'assigne entre l'ancien et le futur état de choses.

D'ailleurs eût-il été entaché, à sa naissance, du moindre vice d'illégitimité, le gouvernement instauré par Riel se justifierait en droit, parce que reconnu comme un gouvernement de fait. Il fut reconnu, dans l'Ouest, par la population française, par les Métis de la colonie écossaise, par la totalité ou presque des paroisses de langue anglaise, par le clergé anglican, par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il fut confirmé, dans ses pouvoirs, avons-nous dit, par la convention nationale assemblée à Fort-Garry. Il fut encore reconnu par le gouvernement d'Ottawa qui lui envoya des délégués. La prétention de sir John A. Macdonald que les autorités fédérales n'acceptèrent jamais de négocier avec le gouvernement de Riel, mais avec la convention de Winnipeg, n'est que mauvaise argutie, puisque la convention, suscitée, convoquée par le gouvernement provisoire, n'en était que l'un des organes. Notons-le au surplus, Macdonald et ses collègues ne commencèrent à faire les difficiles sur ce point que le jour, à vraiment parler, où se posa la fameuse question de l'amnistie. Eût-il eu besoin d'un supplément de justification, ce supplément, le régime de 1869-1870 au Manitoba l'eût obtenu, nous le verrons, par le plein succès qui vint couronner ce soulèvement de prétendus rebelles. Un seul reproche plausible a pu être adressé au gouvernement provisoire: l'exécution d'un prisonnier coupable d'agissements provocateurs et de révolte contre l'autorité constituée. Exécution impolitique, peut-on penser, mais dont sir Georges-Etienne Cartier, alors ministre de la Milice et ministre intérimaire de la Justice, pourra dire dans un mémoire secret au gouvernement impérial (8 juin 1870) que ni un jury manitobain formé selon les lois du pays, ni même un jury d'Angleterre n'y eussent trouvé trouvé motif à condamnation contre Riel et ses associés.

II

Ici l'historien se défend mal d'un peu de stupéfaction. Par quel hasard des faits aussi simples et naturels, et, par certains côtés, d'une incontestable grandeur, ont-ils pu subir de si extraordinaires déformations? Et par quelle autre aventure, l'homme qui a joué, à l'époque, sur la scène manitobaine, le rôle que nous venons de décrire, est-il devenu l'homme public au Canada contre qui se sont acharnés les passions les plus tenaces et les plus enflammées? Singulier phénomène, pour ne pas dire étrange paradoxe de l'histoire canadienne.

Sans doute est-ce le propre des peuples de régime ou d'esprit colonial de rapetisser leur histoire. D'un sentiment national naturellement débile, habitués à mesurer hommes et choses à l'aune métropolitaine, nulle grandeur n'échappe chez eux au lit de Procuste. En outre, les premières pages de l'histoire manitobaine vont s'écrire à une époque d'extraordinaire agitation au Canada. Le calme est ce qui règne le moins dans les esprits. La Confédération, construction politique trop artificielle, subit sa crise de naissacne. L'heure est aux querelles de toute sorte. Une question scolaire, la question des Ecoles du Nouveau-Brunswick, met à dure épreuve l'esprit et la lettre du pacte de 1867. De puissants et troubles mouve-

(suite à la page 6)

SOCIETE D'ENSEIGNEMENT POSTSCOLAIRE

La Caisse populaire prépare l'avenir

Elles vivent nos Caisses populaires et prospèrent malgré les oublis ou les mépris de quelques-uns des nôtres.

Après avoir humblement commencé, à force de foi et de courage, elles grandissent, comme par miracle.

La prudence, le dévouement caché, l'appui discret les font de plus en plus apprécier de tous ceux qui les voient d'assez près et qui peuvent comprendre qu'il est toujours payant de "s'occuper de ses affaires", surtout lorsqu'on n'est pas gros.

Ouvriers et cultivateurs de chez nous, apprenez donc l'art difficile mais salutaire de l'économie, en faisant partie de nos Caisses Populaires.

Le ciel s'assombrit sans cesse sur la tête des peuples, et l'après-guerre sera peut-être terrible.

Sachez vous contenter de peu, placez chaque semaine des économies à la caisse.

Demandez-lui de vous protéger contre l'achat à crédit, à tempérament (à la semaine).

Toujours, l'économie sera la plus solide sécurité, la meilleure protection contre les mauvais jours.

Pour multiplier les heureux, pour mieux assurer l'avenir, il faut que chaque membre de la grande famille ouvrière urgaine ou rurale devienne un épargnant, se fasse l'apôtre des Caisses populaires.

Avant de repousser la main généreuse que les Caisses populaires vous tendent, écoutez leurs conseils, apprenez à les connaître.

Vous verrez qu'elles ont été créées par le peuple pour le peuple.

A tous ceux qui lisent encore, soucieux de consacrer quelques loisirs à nourrir leur esprit de saines doctrines sociales, le bon journal dit tant de choses utiles. Parmi les vérités qu'il diffuse à pleines mains, il vous apprendra l'oeuvre salutaire des Caisses populaires, ce qu'elles veulent faire encore, ce qu'elles attendent de vous: enfants et ouvriers adolescents ou d'âge mûr.

Les miracles des cents et des dollars gagnés à la sueur des fronts vaillants et honnêtes font votre orgueil, et peuvent se multiplier suivant votre bon sens et votre souci de l'avenir.

A.-Hég. TREMBLAY,
Drummondville.

NOS BELLES FAMILLES

Généalogie de la famille Normandeau-Deslauriers

"Père et mère tu honoreras, afin de..." Interroge tes ancêtes et ils te diront...

Ces deux sentences ou commandements de la Sainte Ecriture peuvent se résumer dans les deux phrases de deux grands écrivains chrétiens:

La bénédiction de Dieu est sur les familles qui vénèrent leurs aïeux (Ozanam).

Les morts meurent quand on ne pense plus à eux... (Maeterlinck).

Bien chers compatriotes

A l'occasion de la nouvelle année, il me fait plaisir de présenter au lecteur, parent, ami, compatriote de partout, un résumé généalogique de la famille "Normandeau" de l'Alberta, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir depuis au delà de 70 ans.

L'été dernier, une réunion plénière de notre famille avait lieu dans la capitale, grand'messe solennelle, agapes fraternelles au parc Borden, jeux, amusements, et portrait de famille avec 125 présences et 35 n'ayant pu se rendre à cause des distances, maladies, etc.

Nous avons pensé faire cadeau à notre famille en publiant ce résumé historique et le portrait de famille, et comme incitation aux familles canadiennes françaises de l'Alberta à retracer l'origine de leurs ancêtres pour au moins 4 générations, s'il est impossible, de remonter jusqu'à leur arrivée au Canada.

Cette compilation relativement facile serait le 'Livre d'or' de nos familles canadiennes-françaises de l'Alberta.

Nous reviendrons sur ce sujet après les fêtes, en donnant les explications et les moyens à la portée de tous de remplir ce devoir patriotique envers votre propre famille et la grande famille canadienne française de notre chère province.

Augustin: fils de Jacques et de Catherine Boismoreau, de la paroisse de St-Laon, ville de Thouars, Evêché de Poitiers, France. Vint au Canada en 1690 comme soldat de la Compagnie de Monsieur Desmeloise, à Halifax, N. E. Il se maria le 18 janvier 1694 à Charlesbourg avec Marie Magdeleine Sasseville, fille de Pierre et de Marie Le Seigneur. Pierre Sasseville était le fils de Marin et de Catherine aVillant, du Bourg de Fauille, archevéché de Rouen, en Normandie. Marie Le Seigneur, fille de Jean et de Jeanne Godaillon, de St-Paul de Paris.

Augustin: baptisé à Charlesbourg, le 14 octobre 1694, marié à Angélique Demers, fille de Jean Demers et de Marie-Jeanne l'Arrivée, le 5 septembre 1725 à Notre-Dame de Québec.

Pierre: baptisé à Charlesbourg, marié à Charlesbourg à Marie Charlotte Mallou, fille de Benjamin et de Marie Charlotte Diars dite Beaupré le 18 avril 1763, par le R.P. Daniel Normandeau, religieux Récollet qui signe "F. Daniel Bleets".

Charles: marié à Pointe-Claire, à Marie Josephte Bregard, fille de Dominique, de la ville de "Constant", en Allemagne et de défunte Thérèse Lafrance, de la Pointe au Tremble de Québec le 22 novembre 1790.

Joseph: né le 14 janvier 1799 à Pointe-Claire, marié à Ste-Anne de B. le 21 octobre 1823 à Marie Angélique Robillard, fille de Josephh et de Catherine Lanthier, de Ste-Anne aussi.

L. Napoléon: né à Ste-Anne de Bellevue, le 20 février 1844, marié à Beauharnois le 6 juillet 1869 à Françoise Daignault, fille de Paul et de Josephte St-Onge-Tondu, née le 21 mars 1851.

Joseph: né à St-Stanislas de K., comté de Beauharnois, le 11 septembre 1870, marié à St-Etienne de B. le 12 janvier 1897 à Ernestine Montpetit, fille de Onésim et de Marie Cécyre, née à St-Et. de B. le 6 juin 1873.

Henri: né à St-Et. de B. le 10 décembre 1898, marié à Lamoureux, Alta., le 30 janvier 1922, à Mélina Houle, fille de Octave et de Marie Manseau, née à Lamoureux, le 7 juillet 1898.

Gérard: né à Lamoureux le 30 janvier 1923.

Remarques sur la 6e. génération ci-dessus, celle de R. Napoléon:

L. Napoléon Normandeau et son épouse, Françoise Daignault sont les père et mère de la famille Normandeau de l'Alberta dont les noms et adresses suivent:

Joseph, Edmonton; abbé J. An. ptre, Edmonton; Révérend Soeur Paul de Ste-Marie, des Soeurs des SS. Noms de J.-M., Sherbrooke, Qué.; Dame Veuve Adhémar Lecavalier, Legal; Feu Mme Ludger Montpetit, Edmonton; Mme Télesphore St-Arnaud, Vimy, Alta.; Mme Donat Bougie, Vancouver; Mme Rémi Baert Edmonton; Mlle Albertine N., Montréal, Qué.; Louis N., Winterburn, Alta., et Adélard H. N., Grouard, Alta.

Envoi Le présent numéro de la Survivance servira de "réponse-merci" aux lettres et cartes de souhaits de Noël et du Jour de l'An, voeux et souhaits que je retourne amplifiés à 100% pour 1945 et plusieurs autres années!

J.-A. Normandeau, ptre, A.C.
Commandeur de l'Ordre
du Mérite Agricole.
Hôpital de la Miséricorde,
Edmonton, Alta.
25 décembre 1944.

BROSSEAU

Au commencement du mois de décembre, sont allés à Edmonton les uns par affaires sérieuses et d'autres par plaisir, Mme Martin Lavallée, M. Edouard Brosseau, Mlle Hermine Brosseau.

* * *

Le 28 novembre avait lieu à l'église catholique de Wetaskiwin le mariage de Mlle Angèle Venne à M. Kreutz.

Mlle Angèle est la petite fille de Mme Azarie Venne et nièce de M. Armand Vincent et de Mme Annette Ferguson, de Brosseau.

* * *

On a annoncé dernièrement le prochain mariage de M. Léon Brosseau d'une part et de Mlle Agnès Dorothée Lesburg de Villeneuve, d'autre part.

* * *

La semaine passée, Mlle Dorothée Lesburg, accompagnée de sa soeur Madeleine, vint mettre en ordre dans sa future résidence, les meubles qu'avait apportés par camion, leur frère Berth.

* * *

M. Bernard Wirachowsky, de Brosseau, vient d'acheter de la municipalité de Taber, la ferme située N.W. Section 28, encore appelée par les "vieux" la terre à M. F.-X. Lapierre.

* * *

Mlle Lucia Brosseau, qui détient un poste de télégraphie sans fil à St-Jean d'Iberville, Québec, vient d'arriver dans sa famille où elle restera jusqu'au 'trois' janvier.

* * *

M. Peterson, de Vilna, fut le menuisier en chef qui entreprit l'agrandissement du magasin de son gendre, M. Ernest Didier, de Brosseau.

Mercredi, le 13 novembre, avait lieu à l'église "St. Mary" de Beauvallon, le service de Mme Edouard Roberge (née Victoria Lemay.)

La messe de requiem fut célébrée par le Père Campeau, M. Adélard Ouellette, de Brosseau, dirigeait la chorale.

On remarquait dans l'assistance aux funérailles, MM. Gental, M. et Mme Gambette, M. Tancrède Lessard, M. et Mme Campeau Lessard, M. M. de Lasalle, M. et Mme Bourget, M. et Mme Philippe Lessard, M. Armand Mercier, M. et Mme Beaudet. Ses enfants et petits-enfants dont les noms: M. et Mme Alphonse Roberge, M. et Mme Bédard, M. et Mme Camille Gamache, de Duvernay.

* * *

A nos bienfaiteurs, à nos amis, à nos anciens paroissiens, à tous nos lecteurs, Bonne Année, et le Paradis à la fin de vos jours.

Z.-Alb. Campeau



"Quelques membres" de la famille Normandeau dont nous donnons un aperçu généalogique dans le présent numéro

Séance des prix à Girouxville

Le 17 décembre 1944, les écoliers de Girouxville présentaient une très jolie séance, à l'occasion de la distribution des prix de français et de l'approche de Noël.

C'est le cas de le dire, ces enfants ont été épatants; ils se sont surpassés dans tous les numéros du programme que voici:

1. "Noël des petits oiseaux", exécuté par la chorale.
2. Mot de bienvenue par M. Jean Dumont, président de l'Avant-Garde.
3. Les commençants chantent leur compliment du jour de l'an à leurs parents.
4. Résultats des concours de français des grades 1 et 2.
5. Les fillettes des grades 4 et 5 présentent une saynète "En récréation".
6. Les garçons chantent avec coeur "Le Credo du paysan".
7. Quelques élèves du grade 6 intéressent l'assistance par une petite scène "Dans un orphelinat du Bengale". Elles sont costumées selon l'usage du pays.
8. Résultats des concours des grades 3 et 4.
9. Quelques élèves de la petite classe font entendre une chanson dramatisée: "Les trois Noël".
10. Mlle Albertine Chabot amuse les auditeurs par sa chanson mimée "Le bon vieux temps".
11. Trois élèves du grade 3 dramatisent une leçon de lecture "Le faux malade".
12. Résultats des concours des grades 5 et 6.
13. Une pièce jouée par notre maîtresse Mlle Therriault et les filles des grades 7 et 8, "La Musicothérapie" fait réaliser l'influence de la bonne chanson dans la vie.
14. Quelques garçons chantent en parties "Mon beau sapin".
15. Mlles Gertrude Rémillard et Raymonde Fontaine chantent "Ferme tes jolis yeux".
16. Les petits des grades 2 et 3 soulignent par leur chant comme il fait bon "Chez soi".
17. Mlles Therriault et Pauline Dumas jouent des airs de Noël sur leur violon.
18. La chorale exécute deux chants anglais.
19. C'est le moment solennel de la distribution des prix. Méritent une mention d'honneur Mlles Suzanne Bourgeois et Gertrude Rémillard qui ont reçu le prix provincial pour les grades 7 et 6 respectivement.
20. La chorale chante "La bénédiction paternelle" qui rappelle l'une de nos plus belles traditions.

Révérend Père Curé remercie la nombreuse assistance pour cette preuve tangible de l'intérêt qu'ils portent à leurs enfants.

Notre bon Père Curé manifeste sa surprise pour le si beau programme, félicite chaleureusement les jeunes artistes et les invite à présenter encore d'autres jolies séances.

Suit un tirage d'un couvre-lit tissé au métier. La jeune Hélène Roy de Falher est l'heureuse gagnante.

Après un vibrant O Canada, tous se retirent enchantés, paraît-il, de la belle soirée qu'ils ont passée.

L'exiguité du local de classe fait désirer de plus en plus la salle paroissiale en bonne voie de construction. Dès qu'elle sera prête, les Avant-Gardistes de Girouxville se proposent bien de l'étrenner.

Beau geste de l'Avant-Garde de Girouxville.

L'Avant-Garde de Girouxville offre au Comité local de la Radio-française les recettes de son concert de Noël, qui coïncida avec la séance de distribution de prix de français.

LOS ANGELES

Le Nord-Afrique Français, qui comprend le Maroc, l'Algérie, et la Tunisie, sont dans l'ensemble connus par l'Arabe sous le nom de Maghreb. Depuis déjà plusieurs années que ce Maghreb est le "jardin" du Sud de l'Europe, merci à la France, tout comme il était la "grainerie" de l'ancienne Rome. Lorsque l'Allemagne le possédait, en 1942, elle se vantait d'avoir une situation alimentaire très satisfaisante. Le Maghreb est passablement semblable à la Californie, sur bien des points, en climat, sol, et productions; tous deux sont entre les latitudes 35-49 nord, le Maghreb 10 degrés plus au sud, un avantage pour la végétation plus tropicale. La Californie, No. 1, l'Algérie, No. 2, ont la plus scientifique agriculture du monde, les directeurs français de cette dernière nous ayant étudié depuis longtemps, nous étudiant encore. La Californie n'est pas sans jeter l'oeil aussi sur l'Algérie. Le total d'acres en agriculture au Maghreb et en Californie sont à peu près le même. On a déjà trouvé la limite de la ville de Los Angeles près de celle de Paris: la Californie se venge en annonçant que la brillante conquête du Nord-Afrique commença ici en 1907. Notre brillant B. Mulholland, qui a construit notre aqueduc des montagnes Sierra se trouvait forcé à découvrir les plus satisfaisantes voitures-chenilles pour les sables de nos déserts sud-est. C'est dans ces mêmes déserts sud-est californiens que le Général G. Patton exerça ses "tank-troupes" qui devaient conquérir plus tard l'Afrique-Nord. C'est ici que fut faite la première expérience générale des sables et chaleurs de la Tunisie: vitesse des chars d'assaut, sortes d'huiles à bruler, comment protéger la machinerie contre le sable, les matériaux et métaux préférables, etc.

* * *

Nos soirées de familles se forment autour de la visite de M. et Mme Edouard Chevigny, de ce temps-ci. Groupe chez leur fille, Mme B. All, dimanche soir. Nous remarquions M. et Mme Clovis Ringuette, fils de défunts M. et Mme J. Ringuette, de St-Albert. Nous ne voyons pas ce couple souvent, tous deux amateurs de danse, occupés à se conquérir encore plus de trophées qu'ils possèdent déjà.

* * *

Le 9 décembre, Mme B. All, invitée à se rendre chez sa cousine, Mme Alf. Gaumont, fut surprise d'y trouver bon nombre de parents et d'amis à l'occasion de son anniversaire de naissance. Gâteau, chandelles, chant et musique la recurent à son entrée. La principale présentation fut celle d'une longue nappe et de serviettes de qualité et beauté superbes. Mme Gaumont fut aidée de sa soeur, Mme J.-B. Godbout, aux préparatifs de cette belle fête. Mme A. Girouard nous arriva avec ses trois soeurs, deux d'elles en visite du Rhode Island et Massachussett.

R. Thibaudeau.

Jumeaux centenaires

Thorburn, N.-E. — Deux frères, des jumeaux, viennent de célébrer le 100e anniversaire de leur naissance. Daniel et Neil McKinnon sont nés à Dundas, île du Prince-Edouard, en 1844. Le premier demeure ici à Thorburn, mais l'autre est resté dans l'île de sa naissance. Tous deux prennent encore un grand intérêt aux événements mondiaux.

Prochaine conférence à trois

Londres. — Un commentateur du Foreign Office a déclaré qu'on est à organiser une nouvelle conférence Churchill-Roosevelt-Staline. Il n'a donné aucune explication. Il a cependant ajouté qu'il n'est pas question d'une rencontre des ministres des affaires étrangères de ces pays.

Pas besoin de messe

—Viens-tu à la messe avec moi, dit une pieuse mère à son jeune garçon.

—Oh! non, je n'ai plus besoin de la messe!

—Ah! tu n'as plus besoin du bon Dieu?

—Mais si, ma mère; mais je me raisonne et je me dis: il ne m'arrivera que ce qui doit m'arriver; alors pourquoi ennuyer le bon Dieu?

La mère alla seule à la messe, et rentrée chez elle, elle ne prépara rien pour le repas. Le garçon arrive à l'heure du diner; la table est vide.

—Ah! ça, mère, allons-nous diner aujourd'hui?

—Oui!

—Mais vous n'avez rien préparé!

—C'est que, vois-tu, ton raisonnement m'a éclairée. Je me suis dit comme toi: Il n'arrivera que ce qui doit arriver; si mon fils doit prendre un bon diner, il le prendra; s'il doit s'en passer, il s'en passera. Inutile de s'inquiéter. Le fils comprit la leçon et revint au bon sens.

la Survivance est l'organe des Canadiens français de l'Alberta.

Pèlerinage annuel de Jean-Côté

A N.-D. de Lourdes de Girouxville

Par une température superbe, 70 pèlerins de Jean-Côté et de Girouxville venaient au lendemain de l'Immaculée fêter Notre-Dame des Lourdes. On se souvient que c'est à Jean-Côté que revient l'honneur du premier pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes de Girouxville.

C'était le 9 décembre 1941. Des faveurs signalées avaient été obtenues.

Elle se continue cette chaine de grâces et même de guérisons.

Cette année encore, avec une ferveur renouvellée les pèlerins du Sacré-Coeur ont prié et chanté leur céleste Mère.

A la grand'messe, chantée par leur curé, M. l'abbé M. Baril, 60 pèlerins firent la sainte communion. Pendant que le divin Maître s'immolait sur l'autel, un prêtre expliquait à demi-voix les beaux gestes liturgiques et les riches prières du Canon. Le sermon fut donné par le R.P. Jean Marsan, o.m.i., de l'évéché de McLennan. Plusieurs pèlerins, voulant sans doute garder l'atmosphère de recueillement créée par le pèlerinage, prirent leur diner dans le local destiné aux objets de piété, près de l'église.

Convoqués au Sanctuaire dès 12.30 hrs. les pèlerins parcoururent les stations du Chemin de la Croix.

Le R.P. Robert, o.m.i., suggérait les pensées et les sentiments qui conviennent à des disciples de la Croix. Le beau soleil permit alors aux pèlerins de se diriger lentement vers la petite grotte, en récitant le chapelet et en lançant des refrains vers le ciel. Brièvement un père rappela que la blancheur de l'Immaculée, symbolisée par la belle neige, ne peut être sauvegardée sans la pénitence.

N'est-ce pas ce que la Vierge de Lourdes a voulu nous enseigner en apparaissant à la saison la plus rigoureuse de l'année? Elle imitait en cela d'ailleurs son divin Fils, qui choisit décembre pour paraitre sur la terre. De retour à l'église, les pèlerins font bénir leurs objets de piété. Eux-mêmes ensuite reçoivent la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Les malades eurent une part de choix. Tous partirent l'âme embaumée de piété et d'amour marial.

Puissions-nous tous, pauvres pèlerins de la terre, nous retrouver bientôt réunis pour toujours auprès de notre céleste Mère.

Les Gardiens.

Un simple soldat mérite la Victoria Cross

Rome. — On a annoncé que le soldat Westminster (Colombie canadienne) a mérité la Croix Victoria. Smith, qui fait partie des Seaforth Highlanders du Canada, est le huitième Canadien à obtenir la plus haute décoration de l'empire pour bravoure.

La décoration lui a été accordée pour avoir établi une tête de pont par delà la Savio, en Italie, le 21 octobre dernier.

Mieux vaut, cent fois, ne jamais tenir un rôle public que de prostituer sa plume, sa parole et son talent, par des actes que la conscience réprouve ou que l'intérêt du pays condamne.

Mgr L.-A. Paquet.

Le Canada à la tête des petites nations

Toronto. — Le Canada, par suite de sa situation géographique et son manque évident d'intérêt dans l'agression, est reconnu comme un "leader" et un porte-parole par les petites nations du monde, a déclaré M. W. Cole, gérant des nouvelles de l'agence Reuter, dans une entrevue donnée ici.

"Les petits pays", dit-il "voient le Canada comme une nation qui a pris son rang parmi les grandes puissances et qui a une place autour des tables des grandes conférences. Ils considèrent le Canada comme une nation forte, possédant un pouvoir moral inégalé. Je ne sais pas si les Canadiens comprennent l'importance que leur pays occupe dans les affaires internationales. J'espère qu'ils le font, car l'avenir du monde peut en dépendre".

Nouveaux juges en Alberta

Ottawa. — Trois nominations de juges en Alberta ont été annoncées. Voici les noms des titulaires:

H.-H. Parlee, c.r., d'Edmonton, à la division des procès de la Cour suprême; il succède à feu le juge Tweedie, qui avait été nommé juge en chef.

J.-Boyd McBride, c.r., d'Edmonton, nommé au district judiciaire du nord et succédant au juge J.-J. Mahaffy, retiré.

H.-B. Fraser, c.r., de Westlock, nommé au district judiciaire du nord, succédant au juge A.-U.-G. Bury, retiré.

Cercle des Dames Fermières de Girouxville

Mardi, le 19 décembre, avait lieu au local de l'artisanat l'assemblée annuelle des dames fermières. On y lut le compte rendu des activités.

Le cercle qui compte 30 membres a tenu 9 assemblées régulières. Il possède maintenant un beau métier à tisser de 45 pouces avec les accessoires au complet, un métier à crocheter les tapis et 2 bobineuses. Au cours de l'année écoulée, une couverture de laine fut râflée au profit du cercle et Mme Donat Lafontaine a confectionné pour $25. de fleurs vendues aussi au profit du cercle. 222 verges de matériel furent tissées: 113 verges de serviettes, 28 verges demi-circulaire pour couvertures de lit, 22 verges d'étoffe du pays, 10 verges de matériel à costume, 9½ verges de tissu d'ameublement, 25 verges de tapis à plancher, 30 verges de draperies, 3½ verges de tapis de table.

Mlle Lucie Bourgeois présenta des leçons de coupe. Mère Provinciale, l'infatigable Directrice du cercle, donna plusieurs démonstration d'ourdissage et de tissage et commença une série de causeries sur l'hygiène familiale.

Le Révérend Père Curé à titre d'aumônier était présent à la dernière assemblée; il fit un rapprochement très approprié de la femme forte de l'évangile et des membres du cercle des Fermières. Il s'est offert à donner une causerie à chaque réunion. Mme la présidente, au nom de toutes les dames présentes, accepta l'offre si intéressante, remercia le R.P. Curé pour le beau local qu'il a préparé lui-même pour les dames fermières puis lui offrit les voeux de toutes ainsi qu'à Mère Provinciale.

On annonce la prochaine assemblée pour le 19 janvier 1945; on y fera l'élection des membres de l'exécutif.

Conscription volontaire

Québec. — Un jeune avocat demanda récemment en Cour des Sessions de la Paix, la remise d'une cause à une date éloignée. événements me forcent de faire cette demande, dit-il.

—Quels événements? L'élection de Houde? demanda le juge.

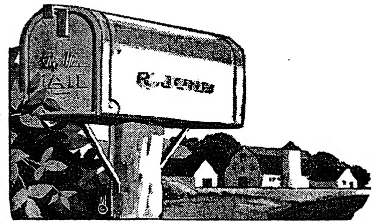
—Non. Je suis invité à entrer dans le volontariat forcé en attendant d'être englobé dans la conscription volontaire", répondit l'avocat.

Vous... abonnés...

C'est maintenant le temps...

Ne négligez pas le renouvellement de votre abonnement. Le renouvellement à date de l'abonnement montre l'intérêt du lecteur.

MALLEZ-LE AUJOURD'HUI !



Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste.

Merci à l'avance!

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $....................

pour abonnement pendant ....an.

Adresser l'enveloppe comme suit: La Survivance, Edmonton, Alta.

N.B. — Voyez les prix au haut de la page 2, à gauche

Tenez-vous!

La grande bataille entre le capitalisme malsain et le coopératisme s'amorce au pays.

Coopérateurs, êtes-vous prêts à l'engager? En comprenez-vous bien l'enjeu? Faites-vous partie de votre coopérative de production, de consommation ou de votre Caisse populaire, uniquement pour "les ristournes", ou bien, si vous êtes convaincus que vous travaillez à la reconstruction de notre société, à l'établissement d'un ordre nouveau dans le monde?

Si vous ne rêvez que "ristourne", vous êtes mal armés pour vous battre, si tout est que vous l'êtes.

Comprenez-vous que votre coopérative est d'abord une oeuvre sociale?

En connaissez-vous les principes? . . .

Si oui, tant mieux!

Si non, ferrez-vous! Etudiez, sans parti pris sans arrière-pensée politique.

Toute idée politique divise au lieu d'unir.

Mettez, en pratique, et, tout de suite, ces conseils glanés dans "Le Guide Social".

"Il ne faut rien commencer avant d'avoir étudié à fond le mécanisme des oeuvres que l'on veut établir. Ne confondons pas une notion exacte et détaillée, avec des idées superficielles.

Telles institutions ne réussissent pas, faute d'être assises sur de bases solides, faute d'une organisation nettement conçue et fortement réalisée.

"A la science théorique — ceci, pour les novices en coopération — il est nécessaire de joindre celle que nous donne l'expérience.

"Aussi, ne cherchons pas la rapidité des résultats.

"En tout ordre de chose, la compétence est la première condition du succès. Dans les questions sociales, on s'improvise trop vite docteur; on croit pouvoir tout décider, sans avoir rien étudié.

"Parce que l'on a des idées générales, des sentiments généreux, on croit pouvoir proposer des remèdes positifs à tous les maux.

"Pour fonder une oeuvre, il ne suffit pas de vouloir, il faut aussi savoir.

"Alors, vouloir et savoir, c'est pouvoir".

Hier, je causais avec un membre d'une coopérative de consommation. Je lui posai cette question: êtes-vous satisfait de votre coopérative? L'aimez-vous, et, pourquoi?

Oh! Je l'aime bien: mes effets me reviennent moins cher. . . Et, j'eus beau le tordre, en tous sens, je ne pus découvrir la moindre trace de social, de cette pensée maîtresse du coopératisme, c'est-à-dire, de charité et de justice, base du renouveau dans la société.

Comment veut-on qu'un coopérateur de cette trempe puisse défendre des principes, faire des sacrifices pour les soutenir?

Coopérateurs agricoles, ferrez-vous sur les principes, sur la raison d'être de vos coopératives paroissiales qui ne veulent dévorer personne, mais qui entendent bien mettre l'argent à la place qu'il aurait toujours dû avoir dans la société.

Je termine en citant cette réponse d'un étudiant en coopération, très peu instruit, mais tout plein de bon sens.

Ca va mal aujourd'hui parce que c'est l'argent qui mène les hommes: avec les coopératives les hommes mèneront l'argent.

(L'Action catholique)

Louis ARNEAU.

Marché

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	41½
3 C.W.	40½
Fourrage No 1	39½
Fourrage No 2	38

Orge—

1 C.W.	50¾
2 C.W.	50¾
3 C.W.	48¾

Seigle—

2 C.W.	90¾
3 C.W.	85¾

Bétail—

Veaux de choix	10.50 à 11.00
Bouvillons de choix	10.50 à 11.00
Ordinaires	8.50 à 9.50
Génisses de choix	9.00 à 10.00
Ordinaires	7.50 à 8.50
Vaches de choix	7.00 à 7.50
Taureaux	4.50 à 6.50

Beurre—

No 1. 34½; No 2 32½ No 3. 30½

Crème—

No. 1. 42; No. 2, 37.

Oeufs—

Grade A large	29
Grade A medium	27
Poulettes	21

Production d'oeufs

M. W.-A. Brown, chef des services de l'aviculture au ministère fédéral de l'Agriculture, a déclaré lors de la 12ème conférence agricole du fédéral et des provinces que la production d'oeufs au Canada a augmenté de 68 pour cent depuis le début de la guerre. De plus, notre pays aura, en 1944, un surplus exportable de près de 30 millions de livres de volailles vivantes. Au cours de l'année, le Canada a vendu aux Etats-Unis une quantité considérable de ces volailles.

Production du beurre à la hausse en Ontario

Toronto. — La production de beurre de crèmerie de l'Ontario s'est élevée à 4,582,000 livres en novembre, comparativement à 4,084,000 livres pour le même mois de 1943, rapporte le ministère de l'Agriculture de l'Ontario.

Durant les 11 premiers mois de l'année, cette province a produit 71,064,000 livres de beurre, contre 78,798,000 livres il y a un an, ce qui représente une diminution de 9.8 pour cent.

Vote au Sénat contre la canalisation

Washington. — Par un vote de 56 à 25, le Sénat américain a rejeté un projet approuvé par le président Roosevelt pour la canalisation du St-Laurent, projet qui coûterait $285,000,000.

BONNYVILLE

Le jour de l'Immaculée-Conception mourait à l'Hôpital St-Louis, entouré de tous les soins du corps et de l'âme, Honorius Demers, natif de St-Jacques le Mineur, Québec. Le défunt, âgé de 73 ans, était célibataire et demeurait à Bonnyville depuis 1908. Il était reconnu pour son amour de la terre qu'il n'avait quittée que lorsque sa santé fit défaut, il n'y a que quelques années.

Le service funèbre eut lieu dans l'église St-Louis de Bonnyville avec diacre et sous-diacre, lundi, le 11 décembre. Le défunt était le frère de Moïse Demers de Bonnyville.

* * *

Le 11 décembre, la cloche tinta de nouveau pour les glas de Mme Thérèse Debilly, fille cadette de M. et Mme Moïse Demers, qui s'éteignit, à l'âge de 28 ans, après une longue maladie soufferte avec résignation. Outre son mari éploré, M. Henri Debilly, la défunte laisse pour pleurer sa perte ses parents, M. et Mme Moïse Demers, de Bonnyville, six frères: Jubilé, Albert, J.-Baptiste, Jean-Louis, Eugène, de Bonnyville et Joseph-Aimé, de Vancouver; quatre soeurs: Mme Arthur Marsolais, de Bonnyville, Mme Emile Perreault, de Prince Rupert, Mme Léonce Fraser, de Maillardville, B.C., et Bernadette, d'Edmonton. Le service, avec diacre et sous-diacre, eut lieu en l'église St-Louis de Bonnyville et fut chanté par le Rév. J.-E. Lapointe, curé. La défunte avait été la première fille baptisée à Bonnyville par le Père Lapointe, il y aura 28 ans, le 22 janvier prochain. Le deuil fut conduit pas Arthur Marsolais, beau-frère, et les porteurs étaient les frères de la défunte dont un seul manquait, Joseph-Aimé, de Vancouver. Celui-ci fut remplacé par M. J.-E. Demers, d'Edmonton, son cousin.

La Survivance offre ses profondes sympathies à la famille Demers.

La famille remercie par la Survivance les gens de Bonnyville qui ont donné tant de marques de condoléances.

M. et Mme Jacques Demers et leur famille, Gisèle et Dolor, se rendirent à Bonnyville à l'occasion de ces mortalités.

* * *

L'inauguration de la patinoire à Bonnyville a eu lieu le 17. Quoique en retard, les jeunes se promettent de déployer beaucoup d'énergie et de reprendre le temps perdu. Nos collègiens auront-ils une équipe capable de faire concurrence aux garçons locaux?

* * *

Dimanche dernier, nos professeurs et élèves de l'école du village donnèrent un concert grandiose qui eut le don de transporter de plaisir presque toute notre population qui comblait la salle pour la circonstance. Ce fut un régal pour l'oeil comme pour l'oreille. On sut en même temps nous émouvoir par les sentiments touchants de la musique, par l'adresse de circonstance lue à notre pasteur à l'occasion de son anniversaire.

Chaque classe avait préparé quelques numéros. Pour ne pas oublier personne, nous ne mentionnons pas de nom, mais nous nous plaisons à répéter le bon goût et le charme de cette soirée.

Notre bon Père sut répondre à l'adresse ainsi qu'à l'offrande de fête faite au nom des enfants et des Dames de Ste-Anne. M. W. Paquette dit aussi quelques mots appropriés, faisant appel aux parents pour coopérer avec les professeurs pour la bonne éducation de tous nos jeunes.

Les Dames de Ste-Anne et la Ligue du Sacré-Coeur ont donné un ornement d'autel d'une grande richesse qui rehausse nos cérémonies de Noël.

* * *

Messe de Minuit

Notre chorale toujours dévouée a préparé une belle messe en musique qui eut un très beau succès. Grand merci à M. le directeur en particulier, et à la Soeur musicienne. Nous ne voulons pas par là oublier les services dévoués de tous les autres chantres.

Le R.P. Philibert, o.f.m., d'Edmonton, est venu prêter main-forte à notre curé pour la circonstance.

L'assistance à la messe de minuit fut plus grande que jamais malgré le froid, et les communions très nombreuses.

Vie de chien!

Un cultivateur de la Saskatchewan écrit au "Western Producer". Henry Willner, de Davidson, ne trouve pas l'expression forte quand on dit que les fermiers font une VIE DE CHIEN. Il écrit:

L'autre jour, un de mes voisins parlait de toutes les difficultés à vaincre sur la ferme. Il dit: "Nous autres, les fermiers, nous menons une vie de chien". Je lui ai répondu: "C'est la comparaison la plus bête que j'aie entendu". Il n'y a pas au monde d'être plus heureux et plus libre que le chien. Le cheval doit travailler, la vache donne lait, beurre et fromage, le mouton la laine, la poule pond des oeufs, le porc est transformé en bacon . . . Et que fait le chien d'utile? Il obtient ses os sans carnet de rationnement. Il est proprement habillé sans avoir besoin de boutons ou de fermeture-éclair. Au royaume des chiens, il n'y a pas de partis politiques et il n'a pas à voter. Il ne paye ni loyer ni taxes. S'il fait froid, il s'étend derrière le poêle, s'il fait chaud, il se repose à l'ombre. Il n'a affaire au barbier ni pour les cheveux ni pour la barbe. Sa compagne n'a pas besoin d'un nouveau chapeau à Pâques et elle se moque de la permanente. Ah! si nous menions une vie de chien, nous n'aurions à nous inquiéter ni des semences ni de la température. Est-ce qu'un chien se soucie des prix du marché et des primes? Est-ce qu'il se soucie des prix des machines, des pièces de rechange, de l'essence, de l'automobile ou du tracteur?

A sa mort, le chien n'a à payer ni pour le docteur ni pour les funérailles. Il meurt en parasite. Mais vous, voisin, à la fin de votre vie, vous pouvez avoir le réconfort d'avoir été un membre utile à l'humanité!

LAMOUREUX

Le sixième Noël de guerre a été célébré solennellement dans tout le pays et partout dit-on, il y avait grande affluence. Notre église était remplie et les communions ont atteint un chiffre record. Le R.P. Drouin du Juniorat St-Jean était venu aider notre curé à entendre les confessions et c'est lui aussi qui chanta la messe de minuit et donna le sermon en Anglais et en Français. Dans un langage clair et bien à la portée de l'auditoire, il expliqua le grand mystère de Noël et en dégagea de précieuses leçons. M. le Curé dit quelques mots de félicitations aux assistants et leur demanda d'avoir un souvenir spécial pour les soldats qui combattent sur la ligne de feu, pour les prisonniers les blessés, les mourants. Puis il récita la prière du maréchal Foch au Dieu des armées. Cette prière fut répétée en anglais par le R.P. Drouin. Le choeur de chant exécuta de fort belle façon la messe en F. à quatre voix, de Léonard, et toute une série de noëls populaires, pendant les deux messes. Les solos furent rendus par Philippe Gaumont, Gilbert Paradis, Mme Hector Lamoureux et Marie Claire Desrosiers. Souhaitons que la paix apportée sur la terre par le Sauveur des hommes, nous revienne bientôt sur les ailes de la victoire et règne sur le monde entier.

Nous avions le plaisir de revoir aux fêtes de Noël tous nos élèves des collèges, couvents et séminaire; ceux aussi qui travaillent en dehors, nos soldats en permission, ainsi que des visiteurs des paroisses environnantes. Noël est vraiment l'occasion des réunions familiales.

Et puisque nous sommes au temps des souhaits nous présentons aux rédacteur de notre vaillant journal "La Survivance" ainsi qu'à tout son personnel et aux lecteurs, nos voeux sincères de bonne et heureuse année.

Les travaillistes certains d'être au povoir

Londres. — Emanuel Shinwell, député travailliste en vue, a prédit que le parti serait au pouvoir avec une bonne majorité aux prochaines élections générales en Grande-Bretagne et que la politique socialiste du parti n'est pas changée.

La terre est le grenier des peuples. Elle est aussi l'autel mystérieux où les familles offrent à Dieu, dans une atmosphère de paix et de foi, l'hommage de probité, de piété et de frugalité, qui appelle sur elles et sur toute la nation les clartés qui illuminent et les bénédictions qui sauvent.

Mgr L.-A. Paquet.

LA COREY

Avec Noël est aussi arrivé le froid. Cependant, malgré la température assez basse, l'église se remplissait pas mal pour adorer l'Enfant-Jésus de la Crèche. Les chantres rendirent la messe avec tous les cantiques de la saison. La plupart des assistants s'approchèrent des sacrements.

* * *

Mme Louis Chouinard, alitée à l'hôpital St-Louis, a perdu ses jumeaux qui furent enterrés samedi dernier. Parmi les autres malades nous comptons Mme Napoléon Ouellette et Eugénie Limoges. Notre musicienne, Soeur Ste-Bénigne, vient de les rejoindre pour opération d'appendicite.

* * *

Frédéric Labonté, de Beaumont, est venu passer les fêtes chez ses deux soeurs. Son frère Albert, notre forgeron, est allé à Beaumont pour une courte visite.

* * *

Rolland Duchêne est revenu de l'hôpital militaire dans sa famille.

* * *

A tous nos lecteurs amis nous offrons nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année.

MORINVILLE

Cette fois nous pouvons annoncer en toute sûreté que M. Louis Caouette a vendu son salon de barbier et sa salle de pool. Le nouvel acquéreur est une personne d'origine polonaise et déjà l'on nous dit beaucoup de bien de lui tant au point de vue de sa largeur d'esprit que de son attachement à sa foi religieuse. Espérons qu'il en sera ainsi et que la famille sera une véritable acquisition pour Morinville.

M. Caouette nous laissera au début de janvier pour Edmonton où il espère acheter une propriété. Son départ représente la perte d'une bonne famille qui nous laisse après un séjour de plusieurs années au milieu de nous. Puisse-t-il réussir dans sa nouvelle entreprise.

* * *

Nos chevaliers de Colomb donnaient mercredi dernier, un parti de bingo au profit de la patinoire dont ils ont accepté le patronage. La soirée fut un véritable succès sous tout rapport et nos jeunes en auront tout le bénéfice. Ajoutons que nos patineurs s'en donnent de toute manière et même que le club de gouret est allé se mesurer vendredi soir avec celui de Vimy. La partie fut vivement contestée et la victoire resta aux nôtres, 7 à 4, en faveur de Morinville. C'était une première partie de la ligue pour les nôtres; une deuxième a suivi le dimanche suivant à Legal, le 24 de ce mois. Résultat: Morinville 4, Legal 3. L'on nous dit que vendredi prochain nous devrions recevoir notre première visite. Alors soyons sur pieds pour l'occasion et encourageons les nôtres.

* * *

Notre salle de danse a failli passer au feu jeudi matin. Déjà une fumée épaisse s'échappait de la salle lorsqu'un voisin s'aperçut du danger. Immédiatement l'alarme fut donnée et en quelques instants il y eut assez de monde pour mettre tout danger sous contrôle. Et les amateurs de danse se sont consolés encore une fois. . .

* * *

Un autre de nos jeunes sur le point de partir est venu nous saluer avant de s'embarquer pour la haute mer, nous voulons dire notre ami Daniel Cournoyer. L'appel est définitif et il faut partir. Dans quelques semaines l'on aura traversé, puis l'on fera un dernier apprentissage et puis ce sera le front. Il est inutile de dire que notre coeur est rempli d'émotion chaque fois que nous voyons l'un ou l'autre de nos jeunes partir pour un voyage si incertain et qui peut être si tragique.

* * *

Noël est passé avec le brio ordinaire. Beaucoup des nôtres se sont approchés des sacrements. La musique et le chant ont été superbes et chacun est retourné chez soi en bénissant encore une fois cette cérémonie unique de la Messe de Minuit qui est toujours si touchante. Il est inutile de dire que le temple était rempli à pleine capacité pour l'occasion et nous n'avons que des félicitations à adresser aux nôtres pour leur magnifique conduite durant toute la journée de Noël.

Un conseil à Tit-Mousse

Alfred Brunet, qui interprète le rôle de Tit-Mousse d'Un Homme et son Péché, a reçu, ces jours-ci, d'un auditeur de Trois-Rivières la lettre suivante:

"Cher Tit-Mousse,

"Dans le programme du 20 novembre d'Un Homme et son Péché, tu veux que ton beau-père aille rester avec toi. Je vais te donner un conseil d'ami, prends-le (ce conseil) car j'en ai l'expérience. Laisse ton beau-père chez lui."

(Signé) M. . R. . .
Trois-Rivières.

Lisez et faites lire la Survivance.

Les petites fèves blanches canadiennes se prêtent à toutes sorts de plats

Ce serait un peu osé de la part de qui que ce soit de vouloir enseigner à nos bonnes fermières canadiennes-françaises la manière de faire des fèves au lard. Les petites fèves blanches canadiennes se prêtent admirablement à cette sorte de plat et nos femmes en ont tiré tous les avantages possibles.

Beaucoup ignorent cependant que les fèves peuvent aussi servir pour d'autres plats. On peut les ajouter à une salade, en faire une soupe, un mets en casserole, etc.

Les fèves au lard, non seulement peuvent être servies fumantes, tout odorantes du four, mais froides, écrasées avec une sauce-tomate ou un peu de beurre de pistache et servies en sandwiches.

Les techniciens en science ménagère de la Section des Consommateurs, au ministère fédéral de l'Agriculture, connaissant la valeur alimentaire des fèves, ont expérimenté certaines recettes nouvelles que nous vous suggérons aujourd'hui.

* * *

Fèves blanches au bacon

1½ tasse de fèves blanches
¼ de tasse d'oignons hachés
1½ c. à thé de sel
1 tasse de céleri
2 c. à thé de piment vert haché
1 tasse de pulpe de tomates
¼ tasse de jus de tomate
¼ tasse de mélasse
¼ tasse d'eau
1 c. à thé de moutarde sèche
2 c. à tb. de beurre fondu
¼ c. à thé de poivre
bacon

Nettoyer les fèves et les laisser tremper dans l'eau froide pendant huit heures ou toute la nuit. Egoutter. Couvrir d'eau bouillante et ajouter les oignons hachés. Laisser mijoter pendant environ 2 heures. Ajouter le sel durant les dix dernières minutes de cuisson. Enlever l'eau et ajouter le reste des ingrédients. Déposer dans un plat graissé, couvrir de tranches de bacon et cuire à four modéré (350°F.) pendant environ une demi-heure. Servira six personnes.

* * *

Salade de fèves et de carottes

1½ tasse de fèves blanches bouillies
sel et poivre au goût
un peu de jus d'oignon ou de sel d'oignon si désiré
1½ tasse de carottes en languettes
1½ tasse de pommes non pelées, coupées en cubes
3 c. à tb. de mayonnaise ou de préparation à salade

Déposer tous les ingrédients sur des feuilles de laitue fraîche. Servira six personnes.

Fèves royales

1 tasse de fèves blanches
3 tasses d'eau froide
½ c. à thé de sel
3 c. à tb. de gras doux
3 c. à tb. de farine
1 tasse de lait
2 c. à tb. d'oignon haché
½ tasse de fromage râpé
1 oeuf
2 tasses de chapelure
1 c. à tb. de persil haché (facultatif)

Nettoyer les fèves et les laisser tremper toute la nuit. Egoutter. Laisser mijoter dans l'eau bouillante salée pendant environ deux heures. Egoutter de nouveau et écraser. Incorporer la farine au gras fondu. Ajouter le lait graduellement et laisser cuire en sauce, brassant continuellement. Ajouter l'oignon, un peu de fromage, le jaune d'un oeuf battu, la chapelure, le persil et les fèves. Incorporer le blanc d'oeuf battu en neige. Verser dans une casserole graissée. Saupoudrer avec le reste du fromage. Déposer dans un plat d'eau chaude et pocher au four à 350°F. pendant 30 minutes. Pour six personnes.

Fèves et fromage en casserole

1 tasse de fèves blanches
1 petite carotte
1 petit oignon
3 c. à tb. de gras
3 c. à table de farine
2 tasses de lait
sel et poivre au goût
¾ de tasse de fromage râpé

Nettoyer les fèves et laisser tremper toute la nuit. Egoutter. Couvrir d'eau bouillante et cuire pendant deux heures. Trancher carotte et oignon. Faire une sauce avec la farine, le gras et le lait. Assaisonner et ajouter le fromage râpé. Déposer les fèves et les légumes en couches alternatives dans une casserole graissée. Arroser avec la sauce et saupoudrer d'un peu de fromage râpé et de chapelure. Cuire à four modéré (350° F.) pendant environ 45 minutes. Des restes de légumes cuits peuvent être utilisés. La durée de cuisson sera alors de 15 à 20 minutes seulement. Pour six personnes.

Fromage, emblème de la vie

L'industrie laitière se pratique depuis des siècles en Suisse et il n'est pas surprenant que le fromage occupe une place importante dans l'une des coutumes nationales de ce pays. A la naissance d'un enfant, on fabrique un fromage auquel on donne le nom de l'enfant et qui est soigneusement conservé. Lorsque l'enfant grandit et se marie, le fromage est présenté au mariage avec le fromage du partenaire, et les invités mangent un morceau de fromage de la mariée et du marié, qui doit leur porter bonne chance. Ce qui reste des deux fromages est soigneusement conservé dans des contenants séparés et consommé par les invités aux funérailles des propriétaires.

L'Avant-Garde Belhumeur, de Donnelly, a donné un beau concert de Noël

L'Avant-Garde Belhumeur a tenu le 17 décembre dernier, sa deuxième assemblée générale, sous forme de concert de Noël. Le programme fut des plus intéressants. Les amants de la bonne musique furent servis à souhait. Voici le programme.

1.—Duo d'entrée, Mlles Yvette Béland et Marguerite Campbell.

2.—Chant: Le Noël des Bébés, les élèves des grades I et II.

3.—Trio de piano: La Marche des Hussars, Mlles E. Forcier, M. Pariseau et C. Dandurand.

4.—"Souvenirs de Bethléem" nous fit voir ce qui se passa le soir du 25 décembre.

5.—Duo de piano: Mlles Bernadette Cimon et Marie Cimon.

6.—"La Cheminée". Ce chant nous laissa voir un coin du foyer canadien.

7.—Solo de piano: M. Marcel Béland.

8.—Récitation: Le Noël du petit mousse, par les élèves des grades V et VI.

9.—Symphonie de violons. "The Rocking Horse", par M. Victor Béland et Mlles Régine Fillion, Juliette Côté, Yvette Béland, Joan Campbell, Vivian Campbell, Claire Dandurand, Gisèle Lapointe.

10.—Cantique: "Si Jésus revenait au monde". par les élèves des grades III et IV.

11.—Trio de piano: "Jingle Bells", par Mlle Amey Krawchuk et MM. René Campbell, Roland Lapointe.

12.—Chant: "D'où viens-tu, bergère?", par les élèves des grades III et IV.

13.—Concerto: Au violon: Mlles Joan et Vivian Campbell, Gisèle Lapointe et Yvette Béland. Au piano: Mlle Marguerite Campbell.

14.—Chant: Le Noël d'Enfant, par les élèves du Cours Supérieur.

15.—Solo de chant: Le Soulier de Noël, par Mlle Emilienne Côté accompagnée par Mlle Juliette Côté.

16.—Trio de violon: Mlles Claire Parent, Marie Cimon, Claire Dandurand.

17.—Déclamation: "Souffrances d'hiver", par les élèves des grades 7, 8, 9.

18.—Choeur: "Le lièvre et la tortue".

19.—Duo de piano: Mlles Marguerite Campbell et Emilienne Côté.

20.—Morceau de piano:. Les airs de Noël, par Mlle M. Campbell.

21.—Symphonie.

Cette année, nous avons eu dans notre école un concours de crèche. Quarante élèves participèrent à ce concours. Les crèches furent exposées durant la séance, et elles furent jugées par le Révérend Père Curé. Les heureux gagnants sont comme suit:

I—Mlle Marie-Rose Thibault, M. Jean-Guy Cloutier.

II—Mlle Jeannine Côté, M. Jean-Louis Louis Fournier.

III—Mlle Augustine Thibault, M. Clément Johnson.

IV—Mlle Judith Lacoursière, M. Victor Garand.

Deux prix furent gagnés par Mlle Ruth Casault et M. René Garant.

Après la distribution des prix, le Rév. Père Curé nous adressa la parole.

Pour terminer cette réunion familiale, notre hymne national "O Canada" fut chanté avec brio.

Juliette Côté,
Secrétaire générale

CALGARY

Révérend M. le Curé accompagné de la présidente des Dames de la Ste-Famille, Mme J.-Eddy Leblanc, Mme J.-D. Caron, trésorière, et quelques autres dames sont allés, à la fête de l'arbre de Noël, au Sanatorium où nous avons quelques-uns des nôtres malades.

* * *

M. Louis Weiss est encore patient à l'hôpital Ste-Croix. Cependant, il semble beaucoup mieux.

* * *

Nos meilleurs souhaits aux lecteurs de la Survivance.

Une jeune héroïne

Paris. — Marthe Bodard, qui a 16 ans à peine, est bien connue au bourg de Coesme, près de Rennes. Elle est totalement ignorée partout ailleurs. C'est pourtant une authentique héroïne.

Dans la clandestinité, elle recueillit, au péril de sa vie, 7 parachutistes américains, dont un chef d'escadrille, les cacha tous, les ravitailla. Elle sauva aussi 2 Sénégalais évadés du Mans. Enfin, toute seule, vers le 15 août, elle fit 14 Boches prisonniers.

Bien des hommes s'enorgueilliraient de tels exploits. La petite Bodard n'en parle guère: "Vous en auriez fait autant", dit-elle à ceux qui la félicitent.



Le lieutenant-colonel Ernest Côté qui est revenu ces jours-ci d'outre-mer, pour un repos de quelques semaines.

Les frontières de la Pologne

Washington. — Le secrétaire d'Etat Edward Stettinius a déclaré que son pays n'était aucunement opposé à un accord "sur les frontières futures de la Pologne", si les Nations-Unies concernées par ce sujet s'entendent là-dessus.

22,577 congédiés en octobre

Ottawa. — Le bureau fédéral des statistiques a révélé qu'au cours du mois d'octobre l'industrie en général et l'industrie de la construction en particulier ont remercié 22,577 de leurs employés. Le bureau a ajouté que c'était la première fois depuis 1931 que, durant le mois d'octobre, l'embauchage avait diminué ainsi.

Le français, par sa précision et sa clarté, est la langue de la diplomatie

M. R. Ristelhuber, ancien ministre de France au Canada, a prononcé une causerie sur le français, langue diplomatique. Il était l'invité de la Société du Bon parler français. Voici le texte de sa entre la théorie et la pratique:

Avant de parler d'une langue diplomatique, il y a lieu de se demander s'il en existe une réellement. Ici, comme pour bien des choses, distinguons entre la théorie etla pratique:

Or. théoriquement, officiellement, les cinquante-deux nations qui se partagent la terre sont toutes fondées à prétendre user de leur propre langue. Que tous les idiomes soient égaux en droit, c'est là un des attributs de la souveraineté. L'application de cette égalité théorique ne contribuerait certes pas à faciliter la bonne entente entre les peuples, la première condition pour s'entendre étant de comprendre.

Aussi les nations ont-elles été tout naturellement amenées à adopter dans la pratique une langue internationale. Pendant fort longtemps, ce fut le latin. Langue morte, il avait l'avantage de ne susciter aucune jalousie. De plus, c'était la langue que tout homme cultivé avait étudiée et connaissait à fond. Enfin, la prépondérance incontestée de l'Eglise catholique, dont elle est le véhicule, contribuait à en faire une langue universelle. Il en a été ainsi même sous le règne de Louis XIV, alors que les lettres françaises brillaient déjà d'un éclat qui éclairait l'Europe entière. Les traités de Nimègue, de Ryswick et même ceux d'Utrecht en 1713, qui ont mis fin aux grandes guerres du Roi-Soleil, étaient rédigés en latin.

C'est au début du 18e siècle que le français a commencé à se substituer au latin pour être de plus en plus adopté comme langue internationale. Pourquoi? Nullement en tant que consécration d'une sorte de prépondérance politique. Louis XV n'y pouvait prétendre au même titre que son prédécesseur.

Trois raisons d'ordre tout à fait différent ont déterminé ce choix. D'abord, et de toute évidence, les qualités intrinsèques de la langue française que l'on s'accorde à trouver à la fois claire, précise et élégante. "Elle unit l'inflexible justesse à l'ardeur de l'éloquence", dira plus tard Villemain. Puis, l'hégémonie intellectuelle que, depuis Descartes et Pascal, la France exerce dans le monde et que maintient le talent de ses écrivains. Enfin, la société française étant le modèle des sociétés policées et les moeurs françaises donnant le ton, on copie ses manières, à commencer par sa manière de parler. Versailles est le point de mire des autres cours. Toutes la prennent pour exemple. On parle français à la cour d'Angleterre, dont la devise est: "Dieu et mon droit", en français; à celle de Russie, comme à celle de Stockholm ou de Berlin, à laquelle Frédéric II invite son ami Voltaire. Intellectuellement et mondainement, la langue française domine les esprits et les salons.

Elle est donc adoptée. en fait. comme langue diplomatique. Ainsi, en 1815, malgré la défaite de la France, c'est sa langue qui est utilisée au cours des délibérations du Congrès de Vienne; c'est elle dont on use pour en rédiger l'acte final. Tout diplomate étranger est tenu de posséder parfaitement le français. C'est au point que pendant quelque temps certains Russes s'en servaient même dans leur correspondance avec leur propre gouvernement.

Le français reste également la langue des relations internationales sur le plan mondain. Dans quelle langue le ministre de Turquie à Berne, par exemple, peut-il adresser une invitation à son collègue de Chine, si ce n'est en français? Et la réputation de la cuisine française aidant, comment écrire un menu, si ce n'est encore en français?

Il est assez curieux de constater qu'il a fallu la victoire de 1918 pour mettre en question la prépondérance jusqu'alors incontestée du français comme langue diplomatique. Toujours est-il que lors des négociations qui suivirent l'armistice signé par le maréchal Foch, l'importance de la participation de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis à la victoire remportée en commun, le fait que Clémenceau savait l'anglais tandis que le président Wilson et M. Lloyd George ignoraient le français, ont fait admettre l'anglais sur un pied d'égalité. Le traité de Versailles est rédigé dans les deux langues, de même que l'ont été ensuite les procès-verbaux des séances de la Société des Nations.

Depuis 25 ans, le français, langue diplomatique jusqu'alors sans rivale, se voit concurrencer par l'anglais. Est-ce parce que cette dernière langue est parlée sur une plus grande partie de l'univers? La chose est discutable. Si l'anglais a pour domaine l'immense Commonwealth britannique, les Etats-Unis et l'Extrême-Orient, le français, de son côté, reste prépondérant dans le bassin de la Méditerranée, l'Orient jusqu'à la Perse inclusivement, et dans toute l'Amérique latine depuis Haïti jusqu'à Montevideo, de sorte que les deux champs d'expansion paraissent se faire équilibre dans une concurrence qui, sur un tel terrain, est une émulation et non une rivalité.

Qu'en pensent les professionnels de la question? Dans son manuel de style diplomatique à l'usage des représentants du Saint-Siège, publié à Florence en 1923, Mgr Benigni écrit que s'il n'y a pas de langue diplomatique, en fait le français en tient lieu aussi bien dans les relations orales qu'écrites. Mais il y a mieux. Avec leur habituel "fair play", ce sont surtout les Anglais qui ont rendu à la langue française le plus bel hommage. Au début de son histoire diplomatique Mowatt déclare: "Si la diplomatie a une langue, c'est le français, parce que de toutes les langues modernes, il est l'instrument le plus précis pour faire passer des idées dans des mots. . . il réduit au minimum les malentendus. "Opinion de professeur, dira-t-on, de théoricien. Mais que disent les diplomates eux-mêmes? Voici la réponse. Dans son livre, **Diplomacy**, publié en 1939, — le meilleur peut-être écrit sur ce sujet, l'ancien diplomate anglais Harold Nicholson, renchérit encore: "Il est impossible, écrit-il, de se servir correctement du français sans être obligé de placer ses idées dans un ordre exact, de les développer dans un sens logique et d'user de mots qui ont presque la précision géométrique. Si la précision est l'une des plus grandes qualités de la diplomatie, on peut regretter que soit contesté l'emploi comme moyen de négociation d'un des langages les plus précis qu'ait inventés l'esprit humain."

Voilà qui est encourageant. Un bel avenir reste ouvert pour la langue française dans ce domaine diplomatique qui va prochainement devenir si actif et où la France reprend déjà la grande place qui est la sienne parmi les Nations-Unies. Le meilleur moyen que nous ayons pour servir une cause qui nous est également chère, c'est de parler correctement notre langue. Aussi suis-je très reconnaissant à la Société du Bon parler français et à son distingué et aimable président, M. Jules Massé, d'avoir bien voulu me fournir l'occasion de rappeler les faits que je viens d'évoquer et qui nous remplissent les uns et les autres de fierté.

Ils pourront regagner leur foyer

San-Francisco. — Les Japonais, déplacés de la côte du Pacifique vers l'intérieur des Etats-Unis, au début de la guerre, pourront, après le 1er janvier, retourner à leurs anciennes demeures, situées dans les Etats de Californie, d'Orégon et de Washington. Le major-général Henry-C. Pratt, chef du haut commandement de la défense de l'ouest, a annoncé la révocation de cette mesure, ajoutant qu'elle n'affecte cependant pas les sujets japonais, considérés comme personnellement dangereux par les autorités militaires.

La province de Québec respecte les droits de ses minorités

Son Excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, a souligné à l'occasion de la première collation des grades du collège anglo-catholique Marianopolis, situé dans les immeubles de l'ancien Mont Ste-Marie, que dans la province de Québec les droits des minorités sont respectés tandis qu'il n'en est pas de même dans les autres provinces du Canada. Il a particulièrement montré que le Québec franco-catholique accorde un traitement généreux à ses frères séparés tandis que ces derniers refusent aux franco-catholiques l'exercice de leurs droits, notamment dans le domaine scolaire.

Après avoir fait remarquer qu'il serait difficile d'exagérer l'importance du collège féminin catholique de langue anglaise Marianopolis, dans le champ de l'éducation catholique de Montréal, Son Excellence a déclaré:

Droits refusés aux catholiques des autres provinces

"La reconnaissance pleine et entière des droits de la minorité et les avantages offerts à nos frères non-catholiques en vue de l'élaboration de leur système d'enseignement selon leurs convictions et leurs croyances font la gloire de la province de Québec. .

"Ils reçoivent une part équitable de l'argent perçu en taxes pour fins éducationnelles.

"Telle est la situation dans le Québec et nous ne pensons pas à la modifier. Elle répond à nos principes de fair-play et au respect que nous portons au droit des parents de donner à leurs enfants une éducation religieuse et confessionnelle en accord avec leur conscience. Nous regrettons, cependant, que dans d'autres provinces de ce Dominion les principes fondamentaux que nous reconnaissons aux autres ne soient pas admis à l'endroit de nos frères catholiques. Nous regrettons que les catholiques soient obligés de porter un lourd et injuste fardeau de dépenses supplémentaires pour faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants un enseignement religieux conforme à la foi catholique et aux traditions catholiques."

L'abbé G.-Emmet Carter a souhaité la bienvenue à Son Excellence Mgr Charbonneau, à S. Exc. Mgr Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, et aux membres du conseil d'administration du collège.

Mgr Charbonneau a présenté les diplômes aux lauréates parmi lesquelles on remarquait des Canadiennes françaises, notamment: Dorothy Filion, gagnante de la médaille offerte par l'. O. D. E., Jacqueline Gareau, premier prix de religion.

La malheureuse Pologne n'attend plus de secours que de Dieu et de la Ste-Vierge

On lira sans doute avec intérêt le texte de l'allocution prononcée par le professeur O. Halecki, à l'Heure Catholique de Radio-Canada à Montréal, le 26 novembre.

1944, l'année de la libération de la France et de tant d'autres pays, restera pour la Pologne une année tragique entre toutes. C'est l'année du deuxième sac de Varsovie, de notre capitale sacrifiée au milieu de la calomnie et de l'abandon. C'est également l'année qui aura vu s'effondrer successivement toutes nos espérances humaines, malgré la victoire désormais certaine des Alliés et malgré les succès sanglants que l'armée polonaise ne cesse de remporter sur tant de fronts, éloignés, hélas! de sa patrie. Ce qui a été mis en question au cours de 1944, ce n'est plus seulement l'intégrité de notre territoire, mais l'existence même de la Pologne comme Etat indépendant. Mais cette année terrible ne se sera pas écoulée sans que nos alliés les plus fidèles nous aient apporté un réconfort profondément touchant, le seul qui puisse ranimer notre foi en un avenir meilleur.

C'est avec une émotion infinie que nous autres Polonais en exil venons d'apprendre qu'une neuvaine internationale de prières pour la Pologne, adressée au Coeur-mmaculée de Marie, commencera le 29 novembre. Cette date est mémorable pour nous depuis plus de 100 ans: c'est en ce jour, en effet, qu'éclata en 1830 une de nos luttes pour l'indépendance nationale, luttes si nombreuses que nous ne les comptons plus, mais parmi lesquelles l'insurrection de novembre, comme nous la nommons d'habitude, fut, à la fois, particulièrement lourde en conséquences et particulièrement riche en déceptions, car aucune aide extérieure escomptée par les insurgés, ne fut donnée à notre pays. Désormais cette même date nous rappellera qu'il nous reste, en des moments semblables, un appel suprême, l'appel à la justice divine, et surtout que nous ne sommes pas seuls à le faire: une solidarité internationale, ou plutôt supranationale et universelle comme l'est notre sainte foi, la solidarité des catholiques du monde entier, renforcera cet appel de tout ce que la charité chrétienne renferme de puissance bienfaisante et de confiance surnaturelle.

La neuvaine doit se terminer à la veille de la Fête de l'Immaculée-Conception, d'une de ces fêtes merveilleuses de Notre-Dame, Reine des Cieux et Reine, également, de la Couronne de Pologne, que notre pays célèbre avec tant de dévotion, dans la joie comme dans le malheur. Cette année aussi, le jour du 8 décembre sera célébré dans la Pologne tout entière, malgré l'occupation, malgré l'impossibilité d'organiser les cérémonies publiques traditionnelles, malgré que les Congrégations mariales dont c'est le jour d'honneur ne puissent se réunir que clandestinement. Plus que jamais, cette fête évoquera des souvenirs historiques, rattachés au culte de la Vierge qui deux fois, au moins, au cours de notre passé, nous a sauvés miraculeusement. Il y a presque trois cents ans, au milieu d'une invasion qui semblait mettre fin, dès alors, à l'indépendance de la Pologne, la défense du monastère de Czestochowa, de la Montagne lumineuse qui, depuis des siècles, est notre Lourdes à nous, fut le signal et le point de départ d'un redressement victorieux. Il y a 24 ans à peine, le miracle de la Vistule, notre miracle de la Marne pour ainsi dire, se produisit le jour même de l'Assomption, sauvant Varsovie et la Pologne, à peine libérée après la première guerre mondiale, d'un nouvel asservissement qui, suivant toutes prévisions logiques, semblait inévitable.

Aujourd'hui Varsovie, en ruines couvertes de sang et de larmes, ne peut être sauvée intacte comme elle le fut en août 1920. Mais la Pologne, dont cette ville martyre est plus que jamais le symbole et le coeur, attend comme alors et comme à l'époque lointaine du siège de Szestochowa, un miracle libérateur, sa seule et dernière chance de salut. Puissent les prières de nos amis fidèles, qui se joindront aux nôtres au cours de cette neuvaine, déjà si proche, hâter l'intercession de la Vierge-Reine et l'intervention de Son Fils tout-puissant; car tout un peuple, arrivé aux limites de ses forces d'endurance, attend dans la misère du sixième hiver de guerre et d'oppression, dans la faim et dans le froid, dans la crainte de chaque jour et, ce qui est pire, au bord de l'abîme du désespoir dont seule sa foi religieuse le préserve encore. Nous ignorons si ce peuple, isolé aujourd'hui dans le monde, saura que des milliers de frères prieront pour lui pendant neuf jours dans les deux hémisphères; mais espérons que sur quelques ondes invisibles, plus mystérieuses que celles découvertes par la science, cette nouvelle lui parviendra, ne fût-ce que sous forme d'un soulagement spirituel, inexplicable, mais d'autant plus doux.

L'initiative de la Neuvaine est partie de l'Ecosse hospitalière qui a accueilli tant de Polonais, venus pour la défendre, le cas échéant, en cet été de 1940, décisif pour l'issue de la guerre. Nous sommes convaincus que ce geste pieux correspond fidèlement aux nobles intentions du Saint-Père qui, de la Cité du Vatican, suit la voie douloureuse du peuple polonais avec la même sollicitude que Son Prédécesseur nous témoignait en des temps meilleurs, et avec le désir inlassable d'alléger par tous les moyens possibles la croix qui s'appesantit sur nos épaules. Cette initiative ralliera sans doute les catholiques de tous les pays qui connaissent la Pologne, qui se rappellent son rôle millénaire dans la communauté chrétienne, et qui se rendent compte de la portée générale de sa tragédie contemporaine. Mais aucun Polonais qui connaît le Canada, et plus particulièrement la vie religieuse, si édifiante, des catholiques du Canada français, aucun Polonais, surtout, qui a bénéficié lui-même de cette sympathie que son pays trouve parmi vous, ne saurait douter que cet appel généreux à une campagne de prières ne trouvât ici le plus vibrant écho.

Ce n'est donc pas pour vous demander votre participation à la Neuvaine que je me permets ces quelques paroles qui viennent du fond de mon coeur, mais plutôt pour vous remercier d'avance de toutes les prières qui, en ces jours inoubliables, s'élèveront de vos magnifiques cathédrales comme de vos églises de campagne, de vos sanctuaires historiques comme de l'intimité de vos foyers chrétiens. En route vers le trône céleste de notre Mère commune, ces prières se mêleront aux nôtres, comme s'unissent chaque jour et chaque nuit, sur les champs de bataille de l'Europe, les prières également ferventes, de soldats canadiens et de soldats polonais, luttant, parfois dans les mêmes formations militaires, pour une seule et même cause, tourmentés par la même nostalgie, et guidés par le même esprit, celui du Christ.

Avis aux Créanciers

Succession de feu Adélard Baril, employé du service civil, d'Edmonton, Alta.

Avis est par les Présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Adélard Baril, décédé le 30 octobre 1944, sont tenues de faire à Me **Paul-Emile Poirier**, avocat de l'exécutrice Simone Baril, Edifice Banque Royale d'Edmonton, Alberta, le ou avant le 5 février 1945, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 16 décembre 1944.
Paul-E. Poirier,
avocat de l'exécutrice,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

La Finlande paiera $300 millions à la Russie

Helsinki. — Le gouvernement finlandais a annoncé que la somme de $300,-000,000 garantie à la Russie, comme réparation de guerre, sera versée annuellement par montant de $50,000,000, en marchandises, pendant les six prochaines années.

Louis Riel est les événements de la Rivière-Rouge en 1869 - 1870

(suite de la page 2)

ments, l'un d'annexion aux Etats-Unis, dans les milieux canadiens-français, l'autre d'indépendance canadienne dans les milieux anglais et qui a pour chef l'Ontarien W.-A. Foster et un éminent Anglo-Québécois, Alexander Tilloch Galt, agitent l'opinion. A la frontière canadienne du sud pèse assez longuement la menace d'une invasion fénienne. Période trop chargée d'électricité et par trop propice à toutes les explosions. Aussitôt connus les événements de la Rivière-Rouge, les Canadiens de langue française prennent parti en bloc pour le petit peuple de l'Ouest, puis pour Riel et ses associés Avec non moins d'unanimité, l'opinion anglo-canadienne se range de l'autre côté. Nous eûmes, avant la lettre, notre "Affaire Deryfus". Le nom du jeune chef de la Rivière-Rouge devint un cri de guerre électorale qui fit rebondir le duel latent de la vie canadienne, le malheureux duel des races. Et le feu se nourrit d'autres excitants. De considérables intérêts matériels, vivement contrariés, ajoutent aux passions ethniques. Pour parer au marasme financier de leur province, beaucoup d'hommes d'affaires ontariens ont jeté leur dévolu sur l'Ouest, rêvent d'y prendre leur revanche. L'expérience américaine a démontré la possibilité de mettre en valeur, par le rail, les vastes plaines du centre. Les premiers émigrants partis à l'époque vers la Rivière-Rouge, portaient en eux des appétits de chercheurs de fortune assez dénués de scrupules. L'on sait combien d'entre eux se taillaient en imagination des fiefs de grands seigneurs. "Aussitôt qu'il parut certain que MacDougall serait lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest", affirme Alex. Begg, dans son **Creation of Manitoba**, "ceux qui se donnaient pour ses amis semblaient n'avoir d'autre idée que de s'approprier le plus de terrain possible. **Made it a point to secure as much of the country to themselves as possible**".

"Il est parfaitement connu et admis", ajoute le même historien protestant, "que le principal personnage de ce mouvement, le chef du soi-disant parti canadien, accapara une quantité de terrain assez vaste, pour faire de lui l'un des plus riches propriétaires du Dominion: **to make him one of the largest land proprietors of the Dominion**". "Il commença d'apparaître que la propriété de qui que ce soit n'était en sûreté. **It began to look as if no man's property was safe**".

Riel contrariera trop de cupidités et de trop ardentes, pour ne pas s'attirer d'inexpiables ressentiments. Et je ne sais s'il faut chercher ailleurs la raison première des animosités — et faut-il dire le mot? — des haines qui vont s'attacher au talon de cet homme.

A moins qu'il n'y faille encore joindre le peu d'égards pour ne pas dire le mépris que tout un monde officiel affecte par trop volontiers envers la petite nation métisse. Les premiers contacts du gouvernement canadien et de ses agents avec la population de la Rivière-Rouge, avouons-le sans réticence, manquent singulièrement d'humanité. Ceux qu'on appelait le "parti canadien" se vantaient de façon ouverte, a déposé Mgr Taché, "que les Métis seraient bientôt chassés du pays ou gardés comme charretiers pour conduire les voitures qui devaient amener les nouveaux immigrants". Dans une lettre au secrétaire d'Etat, à Ottawa, l'honorable Joseph Howe, Mgr Ttaché fait cette autre affirmation que, pour créer un Manitoba à l'image de l'Ontario, les mêmes hommes se proposent de **détruire ou d'éloigner** "de leur terre natale les "serfs", les noirs protégés de l'évêque Taché, les pauvres Canadiens français du Nord-Ouest". Propos qu'on pourrait imputer à quelque vivacité de l'évêque si, un an plus tard, un nul autre personnage que le lieutenant-gouverneur du Manitoba, A.-G. Archibald, ne les confirmait dans une lettre "personnelle et confidentielle" à sir John A. Macdonald. Certains individus, écrit Archibald, "parlent réellement et agissent comme si les Métis français devaient être balayés de la face du monde". Le malheur veut que ces sentiments aient cours jusque dans les plus hautes sphères du personnel politique. La nation métisse est faible, minuscule. Ses droits, ses revendications comptent peu en ces milieux où les petits ont toujours tort. Le premier ministre du Canada, sir John A. Macdonald, parle facilement de ces "misérables Métis". "Ces Métis impulsifs", dira-t-il encore, et c'est en février 1870, "doivent être tenus par une poigne vigoureuse jusqu'à ce qu'ils soient submergés par l'afflux des colons". Non, décidément, quelques actes de Riel n'ont pas, eux seuls, soulevé toutes les passions du temps. Et quand l'historien replace dans leur cadre les événements de la Rivière-Rouge et qu'il fait le compte de tout ce qui est venu les envenimer, malgré soi il se pose des questions comme celles-ci: l'exécution de Thomas Scott explique-t-elle, elle seule, l'orage qui balaya le Canada, d'une côte à l'autre? Sans l'exécution de ce malheureux, n'y aurait-il pas eu et tout autant une Affaire Riel?

III

Politiciens et adversaires du gouvernement provisoire vont faire de leur mieux pour accroître et prolonger l'agitation publique, faire du personnage Riel une idole populaire. Les troubles de 1869 finis, une mesure d'élémentaire justice et d'élémentaire sagesse politique s'imposait: passer l'éponge sur les récents événements, amnistier tous les coupables et de quelque camp qu'ils fussent, si coupables il y avait. Le gouvernement canadien a-t-il oui ou non promis l'amnistie? Question complexe et pénible. Il plairait tant voir les gouvernants, dans leurs relations avec le public, se considérer comme le premier gentilhomme du pays et en garder la correction. Or quoi de moins correct que ce chassé-croisé d'équivoques, de dérobades, de faux-fuyants, de restrictions mentales, où nos politiques des deux partis ont si peu accru leur prestige? Je retiens pourtant que l'archevêque Taché et le délégué à Ottawa du gouvernement provisoire, l'abbé Ritchot, ont affirmé tous deux, sous leur signature et sous la foi du serment, qu'une amnistie totale leur avait été bel et bien promise. Je relève encore, en passant, le mémoire secret du 8 juin 1870 à lord Lisgar, gouverneur du Canada, mémoire de sir Georges-Etienne Cartier, où l'homme d'Etat canadien, alors ministre intérimaire de la Justice, conseille une amnistie générale et pour tous les actes du gouvernement provisoire et pour ceux du parti canadien. Tous les témoins qui, en ce temps-là, ont pu aborder de près sir Georges-Etienne Cartier, Benjamin Sulte, un moment secrétaire particulier de sir Georges, M. A. Girard, ministre dans le premier cabinet manitobain, Joseph Royal, tous — le fait est à remarquer ont parlé de l'amnistie comme d'un acte de clémence promis, assuré, et que Cartier disait même d'une promulgation prochaine. Je ne cite que le témoignage de l'honorable Joseph Royal, en 1874, devant le Comité Spécial de la Chambre des Communes, chargé d'enquêter "sur les causes des troubles du Territoire du Nord-Ouest, en 1869-1870". Joseph Royal fait alors partie du gouvernement provincial du Manitoba. Ses votes postérieurs sur l'affaire Riel font de lui un témoin non suspect. Comme étudiant en droit, il a été "premier clerc" de Georges-Etienne Cartier. Or, en septembre 1870, trois mois après l'envoi de son mémoire secret au gouvernement impérial, le ministre intérimaire de la Justice charge Royal d'aller dire à Riel et "de lui écrire": "L'amnistie est une affaire décidée, c'est une affaire faite".

Observons, au reste, l'attitude exacte du gouvernement canadien. Il a moins contesté la justice de la mesure que son opportunité. Il s'est surtout retranché derrière son incompétence à l'accorder. Son incompétence en la matière ne fait pas de doute. Sans pouvoir ni juridiction sur l'Ouest à l'époque de la formation du gouvernement provisoire, de quel droit eût-il pu se constituer juge des actes de ce gouvernement? D'autre part n'est-il pas tout aussi véritable que l'amnistie, laissée à la discrétion du souverain et du gouvernement impérial, serait accordée ou refusée, selon le désir ou la pression des autorités canadiennes? Pour quel motif alors ces mêmes autorités n'ont-elles pas conseillé, voire exigé plus qu'elles ne l'ont fait, l'acte de clémence? Pourquoi ne trouvons-nous dans les documents publics du temps que le memorandum secret de sir Georges-Etienne Cartier à lord Lisgar, memorandum qui, en dépit de quelques malheureuses admissions ou allégations, n'en recommande pas moins l'amnistie totale? Quant à l'opportunité de l'amnistie, quelle mesure paraissait plus opportune que celle-là? Même non promise, le gouvernement canadien se devait de l'accorder, ne fût-ce que pour racheter la parole de son ambassadeur, l'évêque Taché, appelé en hâte d'aussi loin que l'Europe. Question d'honneur et d'élémentaire gratitude. Les hommes d'Ottawa devaient savoir et savaient que, sans une promesse formelle d'amnistie et d'amnistie totale, personne n'aurait accepté de négocier avec le gouvernement provisoire; encore moins auraient-on pu négocier avec succès. Les hommes d'Ottawa n'ignoraient pas davantage qu'un échec des négociations pouvait conduire à un conflit sanglant. Négociation, amnistie, deux termes qui s'appelaient l'un l'autre, par la plus impérieuse volonté. Si d'ailleurs j'avais besoin d'une dernière preuve ou d'un dernier argument en la matière, j'invoquerais la comédie des politiciens bleus et rouges, ou si vous voulez, l'unanimité de pensée successive dans les milieux politiques. Nul n'ignore que, sur cette question de l'amnistie, les bleus une fois dans l'opposition, ont pensé exactement comme les rouges, oppositionnistes d'hier, et que nul, sur ce point toujours, n'a plus vigoureusement dénoncé la lâcheté des conservateurs que les libéraux dans l'opposition et que, d'autre part, personne n'a stigmatisé, avec plus de véhémence, la lâcheté libérale que les conservateurs devenus oppositionnistes à leur tour.

Le gouvernement canadien avait lui-même trop à se faire pardonner pour prendre une mine scandalisée devant ce qu'il lui plait d'appeler parfois les "illégalités" ou les "maladresses" du gouvernement provisoire. Il eût pu ne pas oublier son entêtement à se mal renseigner, à ne pas écouter, dès le début, les graves, les solennels avertissements de Mgr Taché, aveuglement inconcevable, cause première peut-être de tous les troubles. Il eût pu se rappeler les maladresses, les provocations de ses propres délégués ou agents: maladresses et provocations dont Cartier, non sans quelque mérite, dressait ainsi la longue liste à lord Lisgar: "proclamation de McDougall émise sans autorité"; commission extraordinaire de McDougall au colonel Dennis, l'autorisant à lever des troupes "pour fins militaires contre les colons"; commission du même Dennis à Joseph Monkman, sauvage de la colonie de la Rivière-Rouge, pour inciter les tribus indiennes à faire une guerre à mort aux Métis français, tentatives encore de Dennis, du major Boulton, du Dr Schulz et autres Canadiens et colons du Haut-Canada pour soulever Métis anglais et écossais contre les Métis français, tentative particulière du major Boulton "pour une véritable invasion militaire dans la colonie de la Rivière-Rouge", projet qualifié par Cartier de "très malheureux et très déplorable", mouvement "le plus malheureux" que l'on ait alors tenté, au jugement de Donald Smith. Quelques mois plus tard, Cartier aurait pu ajouter, à cette liste de provocations, ce qu'il appellera, dans une lettre à Mgr Taché, "la proclamation stupide de Wolseley", l'entrée en tempête au fort Garry de ce colonel chargé d'une "mission de paix". Bref, si les crimes des peuples contre l'autorité sont assurément graves et si, de même, les crimes de l'autorité contre les peuples ne sont pas d'une moindre gravité, on peut le soutenir, sans outrer les choses: un coupable avait besoin plus que d'autres d'être amnistié. Et ce coupable, c'était le gouvernement d'Ottawa.

Dans les deux camps qui s'étaient affrontés à la Rivière-Rouge, n'avait-on pas tout autant à se faire pardonner? Si Riel était coupable d'illégalité pour avoir formé le gouvernement provisoire, en l'absence de toute autorité effective, coupable n'était pas la culpabilité de ce parti canadien qui, même avant la cession du Nord-Ouest au Canada, avait entretenu, contre le gouvernement légitime de la Baie d'Hudson, une insurrection larvée et pris les armes contre le gouvernement provisoire, reconnu officiellement par la convention des délégués du pays? "Je ne veux incriminer personne", écrit Mgr Taché au gouverneur général, Sir John Young, "mais si les plus coupables et les plus rebelles devaient être punis, le châtiment pourrait bien être infligé à quelqu'uns-uns de ceux que l'on exalte comme les champions de la loyauté, du devoir et de l'honnur". Dans sa seconde brochure sur l'**Amnistie**, l'archevêque de Saint-Boniface reprendra le même argument: "On ne doit pas plus punir ceux qui ont occupé le fort Garry d'en bas que ceux qui ont occupé le fort Garry d'en haut, pas plus ceux qui ont causé la mort de Scott que ceux qui ont causé la mort de Parisien". L'archevêque aurait pu ajouter: et la mort de Goulet. Que dire des mauvais traitements qu'au lendemain des troubles, les volontaires licenciés et nouveaux venus au Manitoba vont infliger aux Métis français? Dans une lettre "confidentielle" du 9 octobre 1871, à sir John A. Macdonald, le lieutenant-gouverneur a dénoncé sans ménagement ces méfaits. Ceux des Métis qui osent s'aventurer dans Winnipeg, écrit Archibald, "ont été tellement battus et ont subi tellement d'outrages qu'ils croient vivre dans un état d'esclavage. Ils disent que la haine de ces gens est pour eux un joug si insupportable qu'ils s'y soustrairaient volontiers à aucun prix".

(à suivre)

Sonnet à l'Enfant-Dieu

Hélas! que vous entrez dans un pauvre logis
Seigneur, qui méritez un Louvre incomparable!
Que vous entrez, hélas! en un lieu misérable
Au prix de vos Palais d'inestimable prix!

Le porphyre, le bronze et les marbres chéris
N'illustrent pas, Seigneur ce lieu désagréable;
Vos yeux n'y verront pas ce lustre inimitable
Dont les rois de la terre étonnent nos esprits.

Mais d'autant que l'humeur de votre grand'clémence
Préfère la simplesse à la vaine apparence
Et celui dont le coeur marche sous votre loi,

O Dieu, de qui je pris mon être, mon visage,
Vous offrant humblement ce coeur que je vous dois,
Que sauriez-vous, hélas! désirer davantage?

(XVIe siècle.) — Robert ANGOT.

Un condamné à mort est confirmé

Jeudie, le 7 décembre dernier, veille de la fête de l'Immaculée-Conception, une cérémonie touchante se déroulait dans l'une des cellules de la prison de Fort Saskatchewan. Ce jour-là, en effet, S. E. Monseigneur J.-H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, se rendait auprès d'un condamné à mort, pour lui administrer le sacrement de la Confirmation. Ce condamné, Arthur Abraham, jeune indien de 23 ans, est monté sur l'échafaud ce matin, pour expier le meurtre de sa femme.

A son arrivée, Monseigneur l'Archevêque, qui était accompagné de M. l'abbé Doyle, fut conduit auprès du prisonnier, par le gouverneur de la prison. Le R.P. Pratt, o.m.i. l'y avait précédé afin de préparer le jeune indien.

Tout au cours de la cérémonie, le condamné à mort fit preuve d'une profonde piété, et paraissait heureux de la grâce que le ciel lui accordait. Lorsque l'Evêque eut terminé les rites sacrés, il chanta avec le jeune condamné, quelques strophes de l'Ave Maris Stella, en langue crise.

Cette nuit, quelques instants après minuit, Arthur Abraham montait à l'échafaud, en chantant des cantiques. Il avait près de lui, pour l'assister, le R. P. Pratt, qui dit la messe pour le prisonnier et lui accorda une dernière bénédiction.

M. F. Charpentier directeur de la censure

Ottawa. — Le ministre des Services de guerre, le major-général La Flèche, a annoncé la nomination au poste de directeur de la censure de M. Fulgence Charpentier, d'Ottawa. Celui-ci succédera à M. Wilfrid Eggleston, qui retourne au journalisme.

Réduction de la ration de beurre

La ration de beurre sera réduite de sept onces à six onces environ par personne, par semaine, à compter du 1er janvier prochain, en rendant valables les coupons de beurre un à la fois au lieu de deux et en ayant trois de ces coupons valables tous les mois. Afin de permettre aux ménagères de pouvoir disposer des rations de beurre durant tout le temps que durera cette pénurie, les coupons de beurre demeureront valables jusqu'au jour où on annoncera leur date d'expiration, tout comme pour les coupons de sucre et de conserves. Il y aura également réduction de quotités accordées aux restaurateurs et autres détenteurs de quotités. Les données compilées par le Bureau fédéral de la Statistique montrent que la production du beurre de beurrerie, pour les onze mois se terminant le 30 novembre, a diminué de 14,000,000 de livres comparativement à l'an passé.

Ancien ministre accusé d'espionnage

Washington. — Le département de la Justice a annoncé l'accusation d'un ancien ministre qui avait reçu instruction de s'établir aux Etats-Unis comme agent de contact pour les espions allemands.

Les accusations, retournées à Newark, N.-J., portent que Carl Ludwig Krepper, de Newark, a violé les statuts du sabotage de la censure et des agents étrangers.

L'accusation arrive après deux ans de recherches du Bureau fédéral des recherches et originèrent d'une piste fournie par l'un des huit saboteurs allemands qui atterrirent des sous-marins sur la côte de l'Atlantique en juin 1942.

Le général McNaughton dans Grey-Nord

Ottawa. — L'élection complémentaire dans le comté de Grey-Nord, Ont., aura lieu le 5 février. L'appel nominal se fera le 29 janvier.

Le général A.-G.-L. McNaughton, le nouveau ministre de la Défense nationale, posera sa candidature comme candidat libéral dans cette circonscription fédérale. Il aura pour adversaire progressiste conservateur le maire Garfield Case, d'Owen Sound, Ontario.

Les "peurs" à la radio

Ottawa. — "L'élimination des programmes d'horreur est l'un des objectifs de la Société Radio-Canada", a dit le Dr Augustin Frigon, gérant général. "Radio-Canada a toujours banni ce genre de programme dans ses émissions, parce qu'il le considère comme étant de mauvais goût", a-t-il ajouté.

Voyage en fusée vers la lune

Londres.— La Société interplanétaire britannique projette de lancer une fusée renfermant des voyageurs vers la lune. C'est ce qu'a déclaré le professeur A.-M. Low, qui ne précise pas si la fusée atterrira sur le satellite ou si elle le contournera. On ignore également quand sera entreprise cette expédition.

Le futur modèle Ford coûterait moins cher

New-York. — M. Henry Ford 2, vice-président de la compagnie Ford Motor, a annoncé qu'après la guerre sa compagnie produira un nouveau modèle d'automobile qui se vendra de 15 à 20 pour cent moins cher que le prix des automobiles Ford réguliers.

"Le modèle d'automobile que nous nous proposons de fabriquer, dit-il, est une automobile de la même dimension et possédant les mêmes avantages que les modèles réguliers. Le nouveau modèle aurait le même poids et le même espace mais le dessin serait préparé avec plus de soin."

Le petit-fils d'Henry Ford, âgé de 27 ans, dit que le nouveau modèle d'automobile représentera une économie d'essence et coûtera moins cher d'entretien.

"Le principe de la coopération en est un de charité", déclare M. C. Vaillancourt

Québec. — "Le principe de la coopération, c'est le principe de la charité. La coopération, c'est la méthode moderne de pratiquer la charité". M. Cyril le Vaillancourt, sénateur, administrateur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, a émis cette idée devant les sociétaires de la Caisse populaire de Québec (Saint-Jean-Baptiste), à qui leurs administrateurs venaient de présenter un bilan fort intéressant.

M. Vaillancourt a félicité les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste "des progrès prodigieux de leur caisse. $1,294,-654.91 à l'épargne, c'est presque fantastique, dit-il. Il félicite les membres de la Commission de crédit qui ont tenu 47 séances et ceux de la Commission de surveillance qui se sont réunis 17 fois durant l'exercice écoulé. Vous avez, ajouta-t-il, une caisse qui vit, une caisse qui va de l'avant".

M. Vaillancourt a rappelé que le but des coopératives d'épargne est de former les sociétaires à la vertu de l'épargne. Même l'emprunteur contracte cette vertu par le fait qu'il rencontre ses paiements et quand il a terminé ses paiements il continue d'épargner.

Les Caisses populaires sont une école de formation, une école de volonté. Il importe de former les enfants à cette mentalité. M. Vaillancourt estime que pour vivre et survivre, les Canadiens français auront besoin de volonté. Il leur en faudra pour conserver leurs droits. Ce qui compte ce sont les actes bien plus que les paroles et pour agir il faut de la volonté. L'administrateur général des Caisses populaires prêche la nécessité de mettre nos ressources à la disposition des nôtres et de cesser de porter notre force économique chez les autres. "Je ne veux empêcher personne de vivre, dit-il, mais je veux que les miens vivent. Ca n'est pas du racisme, ça, c'est pas du nationalisme outrancier, c'est du simple bon sens.

M. Vaillancourt veut que les nôtres aient confiance dans leurs institutions. Hélas! les autres n'ont pas besoin de grands efforts pour nous démolir, nous nous en chargeons nous-mêmes. On s'imagine souvent que pour arriver il faille prendre la place d'un autre. Il s'agit pourtant uniquement de monter au niveau d'un autre par son travail, par son initiative, par sa volonté. Par la coopération on peut atteindre les sommets. Les millionnaires sont rarissimes chez nous, mais si nous le voulons nous pouvons édifier un peuple de millionnaires. Le premier dépôt de la première caisse Desjardins était de dix centins. Cette première mise vaut cent millions de dollars aujourd'hui.

M. Vaillancourt insiste sur la nécessité de placer chez nous l'argent gagné chez nous. Les prêts que font nos caisses populaires, c'est le fertilisant pour faire progresser notre nationalité. Notre argent doit être prêté sur place au profit de la collectivité. Les Caisses populaires sont aussi solides que n'importe quelle entreprise. Leur argent est garanti par nos maisons, le sol de nos paroisses, l'honnêteté de nos gens. "C'est ce qui vaut mieux que n'importe quel papier", d'ajouter M. Vaillancourt.

L'administrateur général de la Fédération des Caisses populaires parle ensuite de l'honnêteté gage des honneurs. Il dit qu'en travaillant au bien de leurs concitoyens, les coopérateurs se font du bien à eux-mêmes. Leur récompense, ils la portent en eux. Il importe de mettre dans chacun de ses actes de la spiritualité. Il importe de travailler pour l'amour de Dieu. Si l'on agissait toujours ainsi, ça marcherait beaucoup mieux dans le monde. La coopération ne détruit pas le capitalisme mais elle peut l'assagir, de même que le capitalisme peut empêcher la coopération de commettre des erreurs.

Boy et missionnaire

Le P. André, missionnaire en Afrique, avait perdu un oeil à la guerre; il portait un oeil en verre.

Arrivé en Afrique, son supérieur lui donne un jeune "boy" Makoko, pour l'aider à arranger sa chambre.

—Va me chercher un verre d'eau.

—Pourquoi faire?

—Tu vas voir.

Et le Père tire son oeil de verre et le plonge dans l'eau. Makoko, le verre toujours dans sa main, regarde ahuri, mais ne bouge pas.

—Eh bien, lui dit le Père, qu'attends-tu?

—Moi y attendre que ti mettes l'aut'.

LA RADIO

CBK, Watrous, Sask.—540 klcs.—Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 31 déc. au 6 janvier 1945 Les indications horaires se rapportent à l'heure avancée des montagnes.

* * *

Les auditeurs de CBK sont priés de noter les changements à l'horaire des programmes français. Ils sont nécessités par les exigences du service et sont déjà en vigueur.

Dorénavant le programme "La Fiancée du Commando" passera à 3h.30 le lundi, le mercredi et le vendredi.

Le roman populaire de Claude Henri Grignon, "Un Homme et son Péché" sera irradié tous les jours à 3h.45 du lundi au vendredi.

Un nouveau programme est ajouté à l'horaire. Les auditeurs pourront entendre deux émissions de "La Chanson Française" chaque semaine, soit le mardi et le jeudi à 3h.30.

* * *

Dimanche 31 décembre
- 9h.30 a.m. Notre Français sur le Vif.
- 9h.45 a.m. Causerie de l'Heure Dominicale.
- 5h.00 p.m. Sérénade pour Cordes.
- 10h.00 p.m. Le forum de l'Heure Dominicale.

Lundi 1er janvier
- 12.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.30 p.m. La Fiancée du Commando
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mardi 2 janvier
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.30 p.m. La Chanson Française.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mercredi 3 janvier
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Jeudi 4 janvier
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.30 p.m. La Chanson Française.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
- 5h.00 p.m. Le Quatuor Alouette.
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Vendredi 5 janvier
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Samedi 6 janvier
- 9h.30 a.m. Les Variétés Françaises.
- 11h.15 a.m. Radio-journal et intermède musical.
- 4h.30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
- 6.00 p.m. Ici, l'on chante.
- 10h.00 p.m. L'Entrée des Artistes.

Gilbert Lessard.

Watrous, le 19 décembre 1944.

Trop maintenant

Guibol s'est fait photographier, mais il a dû refuser la première épreuve.

Il revient chez l'artiste après une deuxième pose.

—Voyons, fait celui-ci, la première fois vous m'avez dit que vous n'étiez pas assez ressemblant, et maintenant?

—Cette fois-ci, je le suis trop!

Pas beaucoup!

Le professeur de musique:

—Mais, Jean, vous me semblez n'avoir pas beaucoup d'oreille?

—De fait, Monsieur, je n'en ai que deux! . . .

Au tribunal

—Vous accusez votre mari d'avoir levé la main sur vous?

—Non, votre Honneur, je l'accuse de l'avoir baissée! . . .

Les AVENTURES MIROBOLANTES DE TI-PIT LE CHÉTIF par EDDY PRÉVOST

QUELQU'UN M'A-T-IL TÉLÉPHONÉ EN MON ABSENCE?

OUI, MONSIEUR L'AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS A TÉLÉPHONÉ!!

HEIN!! L'AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS! QUEL HONNEUR! QUEL HONNEUR!! QUE DÉSIRAIT-IL?

RIEN, MONSIEUR IL AVAIT UN MAUVAIS NUMÉRO!!

La Survivance des Jeunes

Les vertus de Mgr François de Montmorency-Laval

Lettre du Frère Houssart, ancien domestique de Mgr de Laval, à M. Tremblay, directeur des missions étrangères de Paris et procureur du séminaire de Québec, au sujet de la mort de Mgr de Laval (1er sept. 1708)

(Suite)

7° Pour sa patience, il ne m'appartient pas d'entamer ni de parler des sujèts que Sa Grandeur a eu de la pratiquer en un souverain degré, parce que ce ne sont pas choses purement temporelles et où il ne s'agissait que du temporel, comme perte de biens, incendies, douleurs, etc. etc., c'étaient plutôt des sujets propres à lui faire de la peine, et Sa Grandeur pour toutes les pertes de biens et pour les deux incendies générales de son Séminaire, n'en perdit pas pour un seul instant sa paix, sa joie, ni sa tranquilité, parce que ces accidents n'étaient pas des sujets capables d'attaquer sa patience et sa vertu qui était bien audessus de tout cela; les seuls intérêts de Dieu, de la vertu et de la religion étaient capables de l'émouvoir.

Je me sens néanmoins obligé, Monsieur, par reconnaissance pour la charité que Sa Grandeur a eue pour moi, de vous dire que ce n'a pas été une petite peine à Sa Grandeur de se servir si longtemps de moi qu'elle a fait, à cause de mes indocilités, des attachements à ma propre volonté et des raisonnements contradictoires que je faisais à Sa Grandeur quand elle exigeait quelque chose de moi qui ne me plaisait pas; toute autre patience que la sienne se serait lassée et m'aurait chassé cent et cent fois d'auprès de sa personne. Et c'est à cette patience de Sa Grandeur que j'ai l'obligation de ce que je suis non seulement resté, mais incorporé en une qualité beaucoup au dessus de mon mérite dans sa sainte maison, et qu'elle m'a même témoigné à l'article de la mort que ce serait, si j'y persévérais fidèlement, le lieu et le sujet de ma prédestination.

Mais si j'ajoutais à cela et si je racontais toutes les fois que Sa Grandeur, nonobstant ma grossièreté, mon ignorance et toutes mes mauvaises qualités, *me consultait, demandait mes avis, me priait quoique je ne fusse que son valet, me déférait et familiarisait avec moi,* c'est ce qui ferait l'étonnement des personnes *qui ont connu* le grand mérite, les grandes lumières et la profondeur des connaissances qu'avait Sa Grandeur; c'est aussi ce que je ne puis expliquer, et quand même je le pourrais, j'y aurais bien de la peine, car quand je pense seulement à ses manières si tendres, si charitables, si humbles et si déférentes de Sa Grandeur à mon égard, j'en ai le coeur si attendri que je m'en expliquerais mieux par mes larmes que *par mes paroles.*

8° Pour ce qui regarde sa charité et ses aumônes, c'est un point où les personnes qui ont le mieux connu Sa Grandeur auraient peine à en faire connaitre toute l'étendue. J'ai autant de témoins de cette vérité qu'il y a eu et qu'il y a de personnes en Canada; c'est pourquoi je ne crois pas devoir m'étendre sur cet article, qui étant connu de tout le monde ne peut pas être ignoré de vous seul. Je crois même que vous en diriez plus que moi s'il vous plaisait d'en dire ce que vous en savez. Néanmoins, Monsieur, comme je vous marque en cette lettre ce qui m'a édifié dans la vie et les actions de Monseigneur, je ne puis me dispenser de vous dire quelques petites particularités qui m'ont le plus touché sur ce sujet. La première est que Sa Grandeur nonobstant les dettes, les pertes, les incendies, et toutes les grandes disettes du Séminaire où elle avait la meilleur part, ne manquait pas de donner aux pauvres tous les ans la valeur de quinze cents et de deux mille livres. La seconde est que Sa Grandeur refusait tout net de me donner même cinq sous, quand j'en avais besoin pour acheter quelque chose qui lui était nécessaire, et aurait mieux aimé s'en passer que de faire cette petite dépense; mais quand il s'agissait d'acheter des étoffes ou des couvertes pour donner aux pauvres, les cents, deux cents *et trois cents écus ne lui faisaient pas plus de peine à donner qu'une épingle et même* il est à remarquer que Sa Grandeur nageait de joie et de contentement quand elle faisait ces dépenses pour les pauvres. La troisième est qu'à notre second incendie, où le Séminaire se trouva en un si pauvre état qu'il n'avait pas seulement cent écus qui étaient nécessaires pour faire couvrir grossièrement toutes les murailles et les voûtes du Séminaire brûlé. Sa Grandeur ayant cette somme et n'ayant presque plus d'étoffe pour donner aux pauvres, de crainte que nos Messieurs ne la lui demandassent pour faire faire ces couvertures, elle m'envoya secrettement acheter cent peaux de chevreuil à 3 lb 5 s. la pièce, pour les donner aux pauvres au lieu d'étoffe, et me donna pour les payer 325lbs, avec plus de joie qu'un pauvre ne les aurait reçues par aumône. La quatrième est que Sa Grandeur ne se contentait pas de soulager les pauvres dans leurs besoins corporels, elle voulait encore que ses aumônes remédiassent aux besoins de leurs âmes, et leur soit un aide pour servir Dieu et éviter le péché, car elle avait exprès, acheté quatre-vingt couvertes de 14 lb. la pièce pour en fournir aux pauvres familles chargées d'enfants afin de les obliger à faire coucher les garçons séparément des filles et pour empêcher que les pères et les mères ne fissent coucher avec eux leurs enfants, ce qu'ils étaient obligés de faire faute de couvertes, et par là Sa Grandeur ôtait à ces enfants l'occasion de connaitre et ensuite de commettre le péché le plus dangereux du Canada, et elle ne voulait pour quoique ce fut donner de ces couvertes pour d'autres besoins ni d'autres sujets que ceux-là. La cinquième est que Sa Grandeur l'automne dernier avant sa mort se voyant sans avoir de quoi faire l'aumône, elle fit tout son possible pour en avoir du Séminaire, mais le Séminaire étant lui-même à l'extrémité, n'ayant pas la moitié de ses besoins les plus essentiels et ne pouvant rien donner à Sa Grandeur pour faire ses aumônes (car ça toujours été elle qui les a distribuées de ses propres mains) elle me dit d'une manière fort triste et fort touchante qu'elle ne pouvait pas vivre longtemps si elle n'avait pas de quoi donner aux pauvres, et effectivement Sa Grandeur n'a plus vécu que six mois après, et elle s'est trouvée si dénuée des biens de ce monde qu'elle n'avait pas en mourant la valeur d'un sou dont elle pût disposer en faveur des pauvres.

(à suivre)

Un réveillon

Quand nous reviendrons de la messe de minuit, nous aurons un réveillon! Oh oui, nous en aurons du plaisir! Nous courons à la cheminée pour voir nos beaux cadeaux de Noël. Nous avons des bonbons, des oranges et des noix. Papa et maman jouissent de nous savoir heureux, et nous continuons la soirée en chantant les airs si entraînants de Noël. Puis nous nous mettons à table. Les bons pâtés de maman font honneur; hum! que c'est bon! Ensuite nous jouons car il faut bien faire digérer les pâtés. Et le temps fuit; ce'st déjà l'heure de se reposer. Nos amis nous quittent et "Bonsoir".

Cécile Lapierre,
Chauvin

Calcul

—Suzette, si on te donne trois gâteaux d'une main et cinq de l'autre, combien en auras-tu?

—J'en aurai. . . assez!

A TOUS MES PETITS ENFANTS

Bonne, Heureuse et Sainte Année

ET LE PARADIS
A LA FIN DE VOS JOURS!

Grand-Père Le Moyne

Mon Courrier



Chauvin, Alberta

Cher Grand-Père,

Joyeux Noël et Bonne Année, cher grand-père. Grand merci pour tout ce que vous faites pour votre petite Gladys. En retour elle vous promets de vous écrire souvent. Je suis heureuse d'être la gagnante du "Héraults". Merci, merci cher grand-père.

Votre petite fille reconnaissante,
Gladys Davis

Chauvin, Alberta

Cher Grand-Père,

Voici une de vos jeunes lectrices qui vient vous souhaiter un Joyeux Noël.

Puis-je prendre part à votre concours mensuel? J'aimerais vous entretenir aujourd'hui de la messe de minuit.

N'est-ce pas la partie la plus touchante et la plus solennelle du temps des fêtes! Même les tout petits sentent déjà beaucoup la grandeur de cette nuit. Sont-ils tapageurs! On a juste à leur dire qu'ils ne viendront pas à la messe de minuit.

Que le chant de l'église est beau, ce soir là! Et la crèche donc! Mais je ne puis exprimer ce que je ressens; c'est surtout pour moi une fête du coeur. N'est-ce pas l'anniversaire de Jésus né dans une froide étable? Cette phrase seule peut dire toute la grandeur du mot "Noël". Il est facile en ce soir de comprendre ce que Jésus a fait pour nous: sa soumission, sa pauvreté, son détachement et son amour pour les hommes. Tout cela nous prouve que Noël est plus qu'une fête ordinaire puisqu'en ce jour un Dieu devient petit enfant pour sauver le genre humain... Vive Noël! Gloria in excelsis Deo!

En terminant je vous renouvelle encore mes voeux de Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année!

D'une lectrice intéressée à votre page,
Marie-Yvonne Benoit

Chauvin, Alberta

Cher Grand-Père,

Il me semble que je ne pourrais commencer une nouvelle année sans venir vous offrir mes meilleurs voeux de Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année.

Ces voeux cher grand-père, je les ai formulés d'avance, car bien des fois j'ai demandé au bon Jésus de vous conserver longtemps à notre affection. La page des jeunes me ravit, surtout quand je vois les beaux concours faciles que vous nous présentez. Je termine en vous remerciant pour toute l'affection et l'intérêt que vous nous témoignez.

Je demeure votre petite fille reconnaissante,
Estelle Benoit

Falher, Alberta

Cher Grand-Père,

Quel bonheur pour moi de vous écrire! Je ne le fais pas souvent; mais puisque Noël approche, j'ai pensé que ça vous ferait plaisir.

Nous sommes à faire des cartes de Noël et nous avons commencé à décorer la classe. Je suis dans le grade cinq et ma maitresse est Mme Lauzé. Elle est bien bonne. Je vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Votre tout dévoué.
Denis Lemire

Pour rire



Place en classe

Un papa avait demandé à son fils qui est en pension:

—Quelle place as-tu eue, cette semaine?

—Vingt-sixième.

—Combien êtes-vous dans ta classe?

—Vingt-six.

Hier, le papa demande de nouveau le chiffre de sa place à son héritier, qui lui répond:

—Vingt-septième.

—Comment vingt-septième? Vous n'êtes que vingt-six.

—Il y a un nouveau.

Logique démentie

—Qu'apprenez-vous à l'école mon ami?

La logique, monsieur.

—Ah! vous aimez la logique?

—Oh !oui, c'est une belle science. Ainsi, je puis vous prouver très facilement que vous n'êtes pas ici en ce moment.

—Tiens! voyons un peu.

Eh bien! je dis, par exemple, que vous êtes certainement à Rome ou ailleurs.

—? ?

—Vous n'êtes pas à Rome?

—Non, assurément.

—Alors, vous êtes ailleurs.

—Rien de plus juste.

—Et si vous êtes ailleurs, vous n'êtes pas ici.

—Evidemment! Voilà qui est admirable!

Le monsieur donne un fort coup de canne au jeune logicien.

—Hi! hi! oh! oh! aie!

—Pourquoi crier?

—Vous me battez!

—Tu mens!

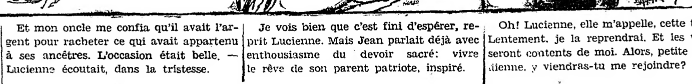
—Je mens J'ai un gros bleu sur la cuisse, j'en suis sûr.

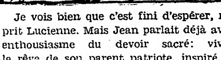
—Voyons, mon cher ami, comment ai-je pu te battre puisque je suis ailleurs et qu'étant ailleurs je ne suis pas ici?

AU CAP BLOMIDON

Texte par Alonié de Lestres — Illustrations par J. McIsaac







Puis, le lendemain, au Cap Blomidon, il me narra la triste histoire... le patrimoine était passé aux mains de Hugh Finlay, aujourd'hui un vieillard sans successeur possible.

Et mon oncle me confia qu'il avait l'argent pour racheter ce qui avait appartenu à ses ancêtres. L'occasion était belle. — Lucienne écoutait, dans la tristesse.

Je vois bien que c'est fini d'espérer, reprit Lucienne. Mais Jean parlait déjà avec enthousiasme du devoir sacré: vivre le rêve de son parent patriote, inspiré.

Oh! Lucienne, elle m'appelle, cette terre. Lentement, je la reprendrai. Et les vieux seront contents de moi. Alors, petite Acadienne, y viendras-tu me rejoindre?



Elle ne répondit pas à cette question. Mais elle reprit: Jean, prie beaucoup la sainte Vierge, la patronne de notre Aacadie. Tu sais ce qu'il y a entre nos familles.



A ce moment, le père Lajoie et le père Bellefleur abordaient à quelques pieds des deux jeunes gens. Jean se sentit gêné et, les mains en porte-voix, héla son cousin Paul.



C'était l'heure de la brume, comme l'avait prédit le père de Lucienne. . . Jean songea. . . Il irait bientôt, dans une autre brume. . . Huit jours après, il fit ses adieux.



Mais, à cause du père Bellefleur, il dut saluer son amie, chez des voisins, les Comeau. . . Quelques heures après, il descendait à la Grand'Pré, devenue terre anglaise.



Il se plaça chez un voisin des Finlay et après les durs travaux de la ferme, il étudiait, le soir, en sa chambre. Il deviendrait bientôt un maitre en science agricole.



M. Finlay cherchait toujours un intendant. Jean offrit ses services qui furent acceptés. Il était à motié chez lui. Avec l'aide de Dieu, je me charge de l'avenir.



Il fallait beaucoup d'hommes pour les foins. Jean pensa à Paul, qui vint sans retard. C'était déjà, malgré ses vingt ans un magnifique type de force musculaire.



Et les deux amis parlèrent longuement, comme après une absence trop prolongée, de tout. . . d'elle, naturellement, de Lucienne qui "disait presque rien en ses bouts de lettre".

M. B.-K. Sandwell traite du sens national

(Suite de la page 1)

nombre des Ontariens qui ont une connaissance directe de l'Ouest ou du Québec, pour ne pas parler des Maritimes, est misérablement limité." Cet état de choses s'améliore avec la multiplication des facilités de voyage et l'accroissement du revenu moyen des Canadiens. Mais des difficultés se présentent. "Il y a une forte tendance chez les Canadiens à faire une bonne partie de leurs voyages aux Etats-Unis. Les observateurs anglais des armées canadiennes en Angleterre ont remarqué que presque tout soldat canadien connait mieux telle ville américaine que n'importe quelle ville canadienne autre que la sienne ou éloignée de celle-ci." Les villes américaines exercent un attrait indubitable sur les voyageurs canadiens. Quant aux Canadiens français, "ils se sentent plus à l'aise dans les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre où de leurs parents jouent un rôle important dans la vie municipale et religieuse, qu'à Toronto où, s'ils parlent leur langue dans les tramways ou au cinéma, ils entendront probablement quelqu'un faire observer que "cela ne devrait pas être permis."

Ce qui est essentiel au Canada, c'est de réaliser l'unité nationale. "Et par unité, je n'entends pas que les Canadiens français doivent devenir semblables à la majorité des Canadiens de langue anglaise, ou ceux-ci à ceux-là. Ces deux choses sont également impossibles et, si elles ne l'étaient pas, elles resteraient probablement indésirables.

"Le Canadien français n'est pas un immigrant qui arrive dans un pays de langue anglaise pour y être assimilé." Sa situation au Canada n'est pas la même que celle de ses frères qui sont passés aux Etats-Unis. Elle est entièrement différente. "Et le fait de ne pas reconnaître cette différence est un des moyens par lesquels certains Canadiens de langue anglaise font obstacle au développement de notre unité nationale."

"Le fait est que les Canadiens français formaient une communauté profondément enracinée dans l'Amérique du Nord, avec une culture et une organisation sociale bien définies, et avec leur mode de vie, longtemps avant que les Britanniques soient venus s'établir près d'eux; une telle culture et une telle organisation sociale ne peuvent être détruites par la force, à moins de prendre des moyens qu'on emploie seulement contre les pires ennemis, et qu'on ne peut jamais employer contre un peuple avec lequel on se propose de vivre non seulement comme concitoyen, mais comme ami. Cette culture et cette organisation sociale diffèrent peu de celles du reste du Canada, bien que celles-ci ne soient pas en tout point semblables à travers le pays. Il est inutile de me demander laquelle des deux est supérieure ou inférieure; car la réponse dépend entièrement des buts que vous attribuez à une culture. Si son but est de se maintenir elle-même, sans grand changement dans des circonstances difficiles, de satisfaire aux besoins et aux aspirations du peuple qu'elle sert, de s'étendre elle-même à une population toujours en croissance, aucune culture ne pourrait être beaucoup supérieure à celle du Canada français. Mais si son but est d'obtenir un standard de vie toujours meilleur, la réponse serait différente. Mais je ne suis pas prêt à approuver sans restriction l'amélioration constante du standard de vie."

Le conférencier termine en insistant sur l'unité et la culture nationale au Canada.

Pas de paix sans accord polono-russe

Londres. — Le secrétaire du Foreign Office, M. Eden, résumant le débat sur la Pologne qui a eu lieu à la Chambre *des communes anglaises*, a déclaré que, sans un accord russo-polonais, "il est difficile de voir comment la paix pourrait exister dans l'est de l'Europe lorsque la guerre y sera terminée. A la conférence de Moscou, le seul point sur lequel nous avions tous fait l'accord (les Russes, nous-mêmes, le gouvernement polonais en exil à Londres et le comité de libération de Lublin), c'était que M. Mikolajczyk fût le premier ministre". Il ajouta n'avoir pas perdu tout espoir d'en arriver à une solution, "quoique je doive honnêtement reconnaître que les perspectives d'accord sont très faibles actuellement".

La Maison canadienne rouverte à Paris

Ottawa. — On annonce que la Maison canadienne, où logeaient avant la guerre nos étudiants canadiens, fréquentant l'Université de Paris, sera rouverte sous peu et utilisée comme centre d'éducation pour le personnel de l'armée canadienne en France.

Les fruits que les chefs nazis attendent du succès de la présente offensive

Par la British United Press

La durée de la guerre en Europe peut maintenant dépendre en parti du temps qu'il faudra à la première armée américaine pour repousser la contre-offensive allemande en Belgique et dans le Luxembourg. Les observateurs s'accordent à reconnaître *que la contre-offensive nazie actuelle n'est qu'un grand effort pour obtenir une paix de compromise avec les Nations unies.*

Cette offensive ressemble étrangement à celle que les boches ont déclanché en 1918 et que le maréchal Pétain a repoussé en moins de trois jours, en laissant l'ennemi *se plonger dans un piège qu'il avait préparé avec soin.*

En 1918 l'offensive allemande a échoué rapidement et elle a marqué le début de l'offensive alliée victorieuse *qui ne s'est arrêtée* que lors de la signature de l'armistice.

En 1918, les Allemands ont déclanché leur offensive à un moment où le moral allemand était très bas et ils ont voulu s'en servir comme un stimulant. Il est possible que la situation soit analogue et que les autorités nazies cherchent à *améliorer leur propre position* au sein du peuple allemand.

Il est certain en effet que les propagandistes nazis profiteront des succès du début pour encourager le peuple *allemand à poursuivre* la lutte contre les Nations unies. Ils chercheront aussi à démontrer que les pays ne sont pas unis en laissant espérer aux Allemands qu'une scission entre les Alliés pourrait faciliter une victoire nazie.

Les propagandistes exploitent sans doute à fond la situation politique dans différents pays alliés ou *libérés* pour soutenir leur thèse de division entre les Nations unies. Les problèmes politiques actuels donnent emprise à une telle propagande.

En Grèce, les troupes britanniques combattent contre les membres de la résistance grecque. En Italie on a vu le gouvernement anglais intervenir contre la nomination du comte Sforza dans le cabinet italien. En France et en Belgique on a vu se répandre des désordres après l'occupation alliée. Les troupes alliées ont dû intervenir pour appuyer les décrets des gouvernements des pays libérés. *En Angleterre même on discute* fortement la politique du gouvernement anglais dans les pays libérés, particulièrement en Pologne. La Pologne et la Russie, deux pays faisant pratie des *Nations unies* ont rompu leurs relations diplomatiques.

Les propagandistes allemands se servent de cette situation pour chercher à trouver un signe de faiblesse dans les Nations alliées.

Ces développements peuvent aussi inquiéter les petits pays alliés qui jusqu'à date ont mis leur confiance dans la charte de l'Atlantique et qui ont appris du président Roosevelt que cette charte ne fut signée ni par M. Roosevelt ni par le premier ministre King.

Cette révélation a sans doute surpris bien des gens qui voyaient dans cette *proclamation* une protection de leurs droits. Les agents nazis ne manqueront sûrement pas de souligner ce fait en rappelant le sort fait à la Pologne devant les menaces de la Russie.

Il faudra aux chefs alliés trouver une solution au problème politique de plus en plus aigu au fur et à mesure que la fin de la guerre approche. Cette solution ne peut reposer que sur le respect *des droits moraux* et humains des peuples et des individus. Ce respect ne doit pas être supplanté par la force pour la seule raison que cette force aurait aidé à la victoire alliée.

L'Eglise n'a jamais cessé de lutter pour la liberté et la dignité de l'homme

Dans une conférence de haute valeur donnée à Montréal et à Hull M. Félix Desrochers, conservateur de la bibliothèque du Parlement à Ottawa, a montré les luttes livrées par l'Eglise catholique au cours des siècles en faveur de la justice sociale. En voici un substantiel résumé.

Au début du christianisme, il existe deux classes d'hommes, les maitres jouissant de tout et les esclaves privés de presque tout. A Rome seulement, ce centre de la civilisation et de la culture du temps, on comptait 2 mille propriétaires et 1 million d'esclaves. Le maitre faisait de l'esclave ce qu'il voulait, avait sur lui jusqu'au droit de vie et de mort. La loi ne protégeait aucunement l'esclave.

Le christianisme apparaît. Il proclame la doctrine de l'égalité de tous les hommes, la doctrine de la charité entre humains, de la justice sociale pour tous. Par une action douce et formatrice, il travaille à réaliser l'émancipation des esclaves. Il doit y aller lentement et prudemment, car les maitres ne sont pas plus prêts à perdre leurs prétendus droits et privilèges et les esclaves eux-mêmes ne sont pa sprérparés non plus à connaître la liberté et à en profiter pour le mieux. C'est une question d'éducation, de temps. En attendant, l'Eglise prêche la soumission aux supérieurs, aux maitres, et fait entrevoir aux serviteurs la récompense éternelle, en supportant chrétiennement leur sort, sans pour cela cesser de travailler ferme avec elle à le faire cesser. C'est déjà une amélioration considérable à leur condition morale, car, sous le paganisme, c'était pour l'esclave la nuit la plus complète, la vie sans lumière et sans aucun espoir.

L'Eglise ne cesse de multiplier les condamnations contre l'esclavage et, dans l'administration de ses sacrements dans ses catacombes, dans ses cimetières, l'esclavage est traité comme le maitre, est mis sur le même pied. Il est arrivé même que le supérieur ecclésiastique d'un maitre a été son esclave. Malgré les lois civiles, l'Eglise reconnait le mariage des esclaves. Bien avant la Révolution et la proclamation des droits de l'homme elle a prêché et apporté au monde la vraie doctrine de l'égalité, de la liberté et de la fraternité. Aussi, les affranchissements se multiplient-ils et les habitudes nouvelles, inconnues dans le monde, s'introduisent.

Après 300 ans marqués de persécutions sanglantes contre lle, l'Eglise sort enfin des catacombes, sous Constantin, et elle fait inscrire dans les lois la condamnation de l'esclavage comme contraire au droit naturel. Elle recommence cette oeuvre d'émancipation et de libération de l'homme après l'invasion des barbares, qui amène la chute de l'Empire romain.

Traite des Noirs

Plus tard, l'Eglise engage la lutte contre l'esclavage colonial, marqué de tant de misères et d'horreurs. Elle condamne la traite des noirs, demande de la proscrire et porte des sanctions ecclésiastiques contre sa pratique. Il se fonde même des sociétés religieuses pour travailler à la libération des noirs et l'on sait l'oeuvre anti-esclavagiste du cardinal de Lavigerie et de ses Pères Blancs.

L'histoire, depuis 2 mille ans, fait voir clairement que la société est heureuse et l'homme libre lorsque prédomine l'influence de l'Eglise, et que ce bonheur et cette liberté disparaissent ou s'atténuent considérablement lorsque son action de justice sociale est contrecarrée.

Dignité du travail

Sous le paganisme, le travail manuel est objet d'horreur et de mépris. Il est laissé aux esclaves. Jésus vient en ce monde. Il a pour père un ouvrier et il se fait lui-même ouvrier. Il choisit ses apôtres parmi des pêcheurs, des travailleurs de mer. Son Eglise enseigne que ne doit pas manger celui qui ne veut pas travailler. Graduellement elle introduit la notion de la dignité et de *la liberté du travail et émancipe les travailleurs*, jusqu'à les faire devenir propriétaires du sol. Elle professe que les biens matériels, produit du travail, doivent servir au bien commun. Pour défendre et protéger les ouvriers elle institue les corporations et les confréries, d'où les unions ouvrières modernes *elles-mêmes tirent leur origine.* L'ouvrier devient respecté et son état honoré.

Tout ce qui reste encore de bon dans notre société provient du catholicisme. Mais ce que l'Eglise avait su réaliser était trop beau pour durer, et l'on vit surgir le protestantisme et ses erreurs, qui font que les vrais principes religieux disparaissent des institutions publiques, que la société connaît des divisions malheureuses, que l'appétit de l'argent et d'individualisme s'introduisent *en peu partout. Les corporations* ouvrières sont combattues et elles finissent par être abolies. La misère des masses apparaît et s'accroît malgré l'augmentation des richesses et nous tombons sous la dictature économique, la dictature financière, qui n'est pas mieux, mais peut-être pire que les autres dictatures, *même dans les sociétés* prétendues démocratiques.

La lumière brille

Mais l'Eglise veille et lutte toujours. Le mouvement social catholique moderne voit le jour, en Allemagne, en France, en Suisse en Autriche, aux Etats-Unis, même en Angleterre. Nous avons l'Union de Fribourg. Et *en 1891*, le grand Léon XIII publie Rerum Novarum, qu'on a appelée à juste titre la charte des ouvriers, et dont les bienfaits ne tardèrent pas à se faire sentir. On y trouve tout ce qu'il faut pour établir la paix et l'entente entre le patron et l'ouvrier. Des remèdes sont indiqués pour tirer le travailleur de son état de misère imméritée. Le socialisme est condamné et l'association professionnelle exaltée. L'intervention de l'Etat est indiquée parmi les moyens de *rénovation sociale et le droit au juste* salaire est hautement proclamé.

Si les enseignements de Léon XIII avaient été suivis entièrement partout, le sort de l'ouvrier se serait fait aussi *partout et pleinement juste et heureux.*

Quarante ans plus tard, c'est Pie XI qui, dans Quadragesimo Anno, reprend les enseignements de son prédécesseur et les adapte aux circonstances actuelles.

M. Desrochers a montré que l'Eglise depuis deux mille ans, ne cesse de combattre *pour les droits du petit, du faible*, de l'ouvrier, quoique disent ses ennemis et ceux qui ignorent l'histoire. Elle s'est révélée une vraie mère pour l'humanité et sa doctrine est le plus *merveilleux* alliage de la justice et de la charité.

Ce n'est que par le retour aux enseignements du Christ et de son Eglise, en les appliquant et en leur restant fidèles que nous pourrons sortir de nos misères et de nos injustices sociales.

Les méfaits de la guerre

Les dernières statistiques marquent un accroissement de 80 pour cent de naissances illégitimes en Angleterre durant la guerre et de 400 pour cent dans le nombre des divorces. L'obtention d'un divorce avant la guerre était difficile en Angleterre. Ainsi en 1938, il y en *eut moins de 500* sur une population de quarante millions. Cinq cents divorces, fait remarquer "Our Sunday Visitor", c'est le chiffre moyen aux Etats-Unis pour une ville de 100,000 habitants. L'Angleterre pourrait nous imiter en d'autres choses!

Les envois d'argent du Canada en France

En sa qualité de séquestre sous le régime des règlements sur le commerce avec l'ennemi, le secrétaire d'Etat, l'hon. M. N.A. McLarty, annonce certaines règles à observer au sujet des fonds qui peuvent maintenant être envoyés *en France, à Andorre et à Monaco.*

Tous les envois doivent être faits avec l'approbation de la commission de contrôle du change étranger.

Les personnes se conformant au présent avis ne seront pas considérées comme ayant négocié avec l'ennemi.

Les envois autorisés sont les suivants:

1) Remise de pensions, rentes ou indemnisations en vertu de la loi de accidents du travail.

2) Envois personnels pour entretien ou subsistance, provenant de revenus accumulés chez le Séquestre. Pour ces envois, il faudra aussi obtenir la permission du Bureau du Séquestre.

3) Envois par des sociétés de bienfaisance canadiennes reconnues ou tout autre envoi autorisé par le Secrétaire d'Etat.

Cette permission ne s'applique qu'aux transactions engagées après le 18 décembre 1944 et ne constitue en aucune façon une libération des biens détenus par le Séquestre. Ces biens continueront d'être ainsi détenus jusqu'à ce qu'ils soient expressément libérés.

Faites la vraie paix dans le monde, la paix de la réconciliation avec Dieu.

SAUVE

Prières pour la paix en Allemagne

Stockholm. — Des prières spéciales pour la paix ont été récitées dans toutes les églises du sud de l'Allemagne, a révélé le journal **Svenska Morgonbladet**, citant une dépêche spéciale de Munich.

Des centaines de personnes n'ont pu pénétrer à l'intérieur des églises à Munich.

Pour la Pologne

Dans un article intitulé "Pourquoi combattons-nous" et publié dans le "Comomn Cause" de Londres, le ministre polonais de l'Instruction publique, Mgr Caczynski, écrit: "Pendant les premières années de cette guerre les hommes d'Etat des nations alliées ont souvent fait l'éloge de la Pologne. Ils nous ont fait bien des promesses comme quoi la Pologne recouvrerait tous ses territoires. N'était-elle pas "l'inspiration du monde"? Le paragraphe 3 du protocole du Triaté Polono-Britannique du 25 août 1939, démontre clairement que la Grande-Bretagne reconnaissait l'intégrité de la nation polonaise. En plus le ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Eden, dans sa lettre au premier ministre de la Pologne du 30 juillet 1941, déclarait que le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume Uni ne reconnaissait pas les changements territoriaux qui avaient été effectués en Pologne après août 1939.

"Aujourd'hui on demande à la Pologne de renoncer à 48% de son territoire national, lequel est habité par une population de plus de 12,000,000.

"Est-ce nous, décimés et sanglants, qui devons payer le coût de cette guerre? Nous qui avons toujours été fidèles à nos engagements; nous qui n'avons pas produit de Hacha ou de Quisling! Va-t-on nous faire plus de mal qu'à tout autre? Comment, dans de telles circonstances, est-il permis de parler encore de loi et de justice?

"Nous sommes menacés non seulement de la perte de la moitié de la Pologne mais aussi de la perte complète de notre indépendance. . . Le soi-disant "Comité polonais de Libération nationale", installé à Moscou, a été officiellement reconnu par le gouvernement des Soviets comme le "gouvernement légal de la Pologne". Ce Comité se compose pour la plupart d'anciens communistes et d'agitateurs impies. Dans les parties de la Pologne qui ont été libérées des Allemands, la propagande communiste bat déjà son plein. . .

"Chacun de nous se demande pourquoi nous combattons. Pour quels idéaux?"

E. S. P.

Les écoles fermées

Dans une proclamation à l'adresse du peuple allemand, le général Dwight Eisenhower a déclaré que toutes les écoles en Allemagne occupée seront fermées jusqu'à ce que ce nazisme soit éliminé de l'enseignement. Les écoles élémentaires seront les premières à rouvrir leurs portes.

Blessés arrivés sur le Nelson

Halifax. — Le navire-hôpital **Lady Nelson**, est arrivé ici, portant à son bord des centaines de blessés ramenés au pays pour la Noël. Penchés sur le bastingage, les soldats avaient l'air heureux de voir la première tempête de neige de la saison.

Un témoignage pour le bilinguisme

Vancouver. — E.-H. Williams, c.r., de Winnipeg, vice-président de l'Association du barreau canadien, s'est prononcé en faveur de l'expansion du bilinguis au Canada comme moyen de grandir l'unité national. Il a prononcé un discours en ce sens devant l'association locale du barreau.

"Nous comptons dans notre profession deux grands groupes, celui des Canadiens-français et celui des Canadiens anglais, dit-il. Si nous avions l'intelligence de nous y arrêter, il y aurait là quelque chose qui, si nous en profitions, aurait une valeur inestimable pour nous non seulement comme avocats, mais aussi comme canadiens.

"La compréhension réciproque des deux langues serait un grand pas vers l'unité nationale. La connaissance du français et de l'anglais ouvrirait des portes qui ne seraient jamais ouvertes auparavant."

Derniers mots d'un prêtre hollandais

C'est le 26 juillet 1942, dans le camp de concentration allemand de Dachau que succombait le professeur docteur Titus Brandsma. Originaire de la Frise, c'était une figure internationalement connue dans le monde catholique. En tant que directeur spirituel de la Ligue des Journalistes Catholiques des Pays-Bas, il n'a jamais dissimulé ses opinions sur les devoirs de la presse.

Ce prêtre de petite taille et de grande énergie était le fils de fermiers à l'aise. Il avait presque atteint ses soixante ans lorsque les Allemands envahirent la Hollande en mai 1940. Au cours des années de terreur et d'oppression qui suivirent, son attitude ne se modifia pas; il demeura l'aviseur courageux de la presse catholique.

Dans une lettre circulaire du 31 décembre 1941, il traça une ligne de conduite que, selon lui, les journaux catholiques devaient suivre. Moins d'un mois plus tard, quoique malade et sous les soins constants des médecins, les Allemands le firent arrêter. On l'envoya en premier lieu à la prison politique de Scheveningen, et ensuite aux camps de torture de Amersfoort et Cleve. Enfin, ses bourreaux le conduisirent à Dachau.

A Dachau il passa par toutes les humiliations, subit des tortures au-dessus de toute endurance humaine; mais jamais son intelligence ne faiblit. Moins d'un an après son arrivée à Dachau, le professeur Brandsma mourut en martyr. En rappelant ses souffrances, il est bon de se remémorer la dernière phase de sa lettre circulaire aux journaux catholiques: "Si les Allemands vont jusqu'à attaquer l'Eglise, Dieu aura le dernier mot et récompensera ses fidèles serviteurs.

Messages des chefs alliés à Mackenzie King

Le premier ministre Mackenzie King a reçu des messages de bons souhaits des chefs de gouvernement des nations unies à l'occasion de son 70ème anniversaire. Ces voeux comprennent ceux du roi et de la reine, du premier ministre Churchill, du président Roosevelt, du maréchal Staline, du général de Gaulle et du généralissime Chiang Kai Shek.

La vie aventureuse du jeune Dumais

Londres. — Le capitaine Lucien Dumais, un ancien chauffeur de Montréal, a passé sept mois en France occupée par les Allemands avant l'invasion alliée du mois de juin, aidant les aviateurs alliés à s'échapper et prenant le commandement d'une bande de soldats du Maquis combattant en Bretagne.

Dumais qui se joignit aux Fusiliers Mont-Royal, il y a 14 ans, a aussi d'autres exploits à son record:

Son évasion d'un camp allemand après avoir participé au raid de Dieppe en 1942.

La conduite d'une patrouille de cavalerie dans les plaines de Goubellat au cours de la campagne de Tunisie à la fin de 1942 et au début de 1943.

Lors du raid de Dieppe, en août 1942, il était sergent-major et commandait un peloton de mortiers. Le peloton fut capturé, mais Dumais et deux camarades s'évadèrent en sautant d'un train en marche qui les conduisait en Allemagne. Les deux autres furent faits prisonniers de nouveau, mais Dumais réussit à s'échapper et à se rendre en Angleterre, où on lui décerna la médaille militaire.

En novembre 1943, il était de retour en France et pendant neuf mois il fut l'un des Canadiens-français affectés au fonctionnement du mécanisme qui aidait les aviateurs alliés à revenir en Angleterre.

Lors de l'invasion, Dumais devint le leader d'un groupe de 150 Français, au nombre desquels on remarquait six bretonnes. Dans une seule nuit ils tuèrent 50 Allemands, firent 36 prisonniers et s'emparèrent de 35 chars de fournitures de guerre. Dumais admet que pour sa part il descendit huit Allemands dans une même nuit en plus d'un nombre incertain de morts probables.

Prisonniers bien traités par l'ennemi

Cité du Vatican. — Le journal du Vatican, l'**Osservatore Romano**, a rapporté que Mgr Paolo Marella, délégué apostolique à Tokio, a visité un camp d'internement à Nagoja, où plusieurs milliers de prisonniers de guerre canadiens, américains et britanniques sont internés et qu'il l'a trouvé à un endroit salubre qui aide au physique des prisonniers. Sa visite fut faite le 28 novembre.

Il fut reçu avec tous les honneurs par les autorités militaires et civiles japonaises, rapporte le journal, et a pris connaissance d'un compte rendu sur l'état des prisonniers et sur les soins qu'on leur donne. Il a aussi parlé aux représentants des prisonniers. On n'a pas donné les détails de leur état.

La photo ci-dessus groupe un certain nombre d'aumôniers catholiques et d'oficiers de l'Armée canadienne qui assistèrent à une messe célébrée par le cardinal Villeneuve durant sa visite au front italien. Immédiatement derrière Son Eminence on remarque le commodore de l'air Mgr J.-A. Charest, directeur des aumôniers du C.A.R.C., qui l'accompagnait dans sa tournée outre-mer.

Un roi de Belgique: Albert 1er

Après la mort accidentelle du roi de Belgique Albert 1er ((17 février 1934), la presse a recueilli quelques traits de sa foi religieuse et de sa piété.

Lorsque, après l'armistice, en 1918, Albert 1er fit son entrée à Liège, il voulut préciser qu'il aurait une visite pour la cathédrale: "Premier citoyen du pays, je veux qu'on sache que j'en suis le premier chrétien".

Dans sa chambre à coucher, près de son lit, à portée de la main, il avait une **Imitation de Jésus-Christ**, dont le signet voyageait régulièrement.

Dans son voyage au Brésil il s'était arrangé pour avoir un prêtre (un Abbé Prémontré) à bord du bateau, et ainsi assister à la messe dominicale.

A Ciergnon, où il séjournait il y a quelques années, après Pâques, son fidèle régisseur lui demanda l'autorisation de s'absenter, un soir, pour aller se confesser au village, car le lendemain, tous les hommes de la paroisse devraient s'acquitter de leur devoir pascal.

—Tiens, fit le roi, c'est la coutume, ici?

—Oui, Sire, cela se fait depuis toujours.

—Et à quelle heure a lieu la messe?

—A 7 heures.

Le jour de la communion, alors que M. le curé était à la sacristie, il fut prié de venir entendre la confession d'un "homme" qui le faisait appeler.

Le roi — c'était lui — se confessa, se mit dans un banc avec les hommes de la paroisse et communia.